

Cote du document: EB 2018/125/R.55
Point de l'ordre du jour: 8 b)
Date: 6 novembre 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport de situation conjoint sur la collaboration des organisations ayant leur siège à Rome (2018)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Charlotte Salford

Vice-Présidente adjointe du
Département des relations extérieures et de la
gouvernance
téléphone: +39 06 5459 2142
courriel: c.salford@ifad.org

Ashwani Muthoo

Directeur de la
Division de l'engagement mondial et
des relations multilatérales
téléphone: +39 06 5459 2053
courriel: a.muthoo@ifad.org

Shantanu Mathur

Conseiller principal
téléphone: +39 06 5459 2515
courriel: s.mathur@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-cinquième session
Rome, 12-14 décembre 2018

Pour: **Information**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



FIDA
Investir dans les populations rurales



**Programme
Alimentaire
Mondial**
PAM

Rapport de situation conjoint 2018 sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome

Généralités

1. En 2015, les États Membres ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Les 193 gouvernements signataires visaient ainsi à éliminer la pauvreté et la faim et à faire face au changement climatique tout en veillant à ce que nul ne soit laissé pour compte. Aux fins de la réalisation des 17 objectifs fixés, le Programme 2030 demandait un engagement résolu à agir en collaboration et appelait à renforcer les partenariats entre les divers secteurs, ainsi qu'entre les gouvernements, les organismes internationaux et les acteurs non étatiques. Les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR), à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ont répondu à cet appel. Dans leur rapport conjoint de 2016, intitulé *Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Réaliser le Programme 2030*, les trois organismes ont précisé comment ils comptaient travailler en collaboration afin d'aider les gouvernements à concrétiser les objectifs du Programme 2030.

Réponse des OSR à la demande des Membres

2. Dans leur document conjoint de 2016¹ les OSR se sont engagés à présenter chaque année au Conseil de la FAO, au Conseil d'administration du FIDA et au Conseil d'administration du PAM un rapport faisant le point sur le mode de collaboration adopté par les trois organismes aux niveaux national, régional et mondial. Le présent document est le deuxième rapport de situation élaboré conjointement par la FAO, le FIDA et le PAM et présenté aux organes directeurs des trois organismes. Comme dans le rapport de 2017², la présente mise à jour vise à expliquer comment les trois organismes travaillent ensemble dans des contextes particuliers, tout en donnant des exemples de coordination renforcée ayant trait aux quatre volets de leur collaboration. Ces volets sont les suivants: i) collaboration aux échelons national et régional; ii) collaboration au niveau mondial; iii) collaboration dans des domaines thématiques; iv) prestation conjointe de services institutionnels. On trouvera également ici une analyse des possibilités à saisir, des défis à relever et des enseignements à tirer de l'expérience.

Aide humanitaire, développement et consolidation de la paix: des domaines étroitement liés entre eux

3. Les dix dernières années ont été marquées par des changements notables dans l'ampleur et la complexité des crises humanitaires. Les conflits armés se sont multipliés, si bien que depuis 2013 les crises directement liées aux affrontements ou causées par ceux-ci sont deux fois plus nombreuses. Ces crises laissent apparaître, de plus en plus souvent, des interactions complexes entre divers facteurs – économiques, environnementaux, climatiques, politiques, sociaux et de sécurité –, ce qui complique non seulement les interventions immédiates, mais aussi la recherche de

¹ Présenté au cours du dernier trimestre de l'année 2016.

² Présenté au cours du dernier trimestre de l'année 2017.

solutions à long terme. Il est de plus en plus fréquent que les crises soient liées à des contentieux d'ordre économique ou socio-politique non réglés, voire insolubles, y compris des conflits, qui donnent lieu à des situations de crise humanitaire prolongée. Dans bien des cas, la complexité de ces crises et leur prolongement ont été au cœur même des efforts mis en œuvre pour renforcer la collaboration entre les acteurs de l'aide humanitaire et ceux du développement, dans l'objectif de s'attaquer aux causes profondes des crises et de favoriser des solutions durables à plus long terme, en particulier dans les économies rurales, tout en répondant de manière efficace aux besoins humanitaires immédiats. Parallèlement, il faut aussi que l'on s'efforce de mettre au point des interventions propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et à renforcer les moyens d'existence agricoles, qui contribuent à la prévention des conflits, au maintien de la paix et à l'égalité des sexes, permettant ainsi de s'attaquer non seulement aux symptômes, mais aussi aux causes profondes des conflits.

4. Par un vote historique, les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies, à l'unanimité, ont reconnu pour la première fois le lien étroit qui existe entre les conflits armés, la violence, l'insécurité alimentaire et le risque de famine qui menace actuellement la vie de millions de personnes. En adoptant la [résolution 2417 \(2018\)](#), le Conseil de sécurité a appelé l'attention sur ce lien. Les personnes les plus vulnérables de la planète sont désormais placées au cœur de son action.

5. Par ailleurs, le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde ne cesse d'augmenter, en raison notamment des conflits et de l'instabilité. Les nouveaux éléments d'information contenus dans le rapport 2018 sur *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, confirment que le nombre de ceux qui ne mangent pas à leur faim a progressé au cours des trois dernières années, revenant ainsi aux niveaux qui étaient enregistrés il y a une dizaine d'années. On estime qu'en 2017, ces populations ont atteint le nombre de 821 millions – soit environ une personne sur neuf dans le monde. La malnutrition est présente sous de multiples formes dans de nombreux pays et l'obésité chez les adultes est en augmentation alors même que certaines formes de dénutrition persistent. Les conflits, la variabilité du climat et les phénomènes climatiques extrêmes comptent parmi les principaux facteurs à l'origine de la récente progression de la faim dans le monde et parmi les premières causes de crises alimentaires graves.

6. La FAO, le FIDA, le PAM et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont publié un rapport intitulé *The Linkages between Migration, Agriculture, Food Security and Rural Development*, qui analyse les liens entre les migrations, l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural et met en avant le rôle que jouent l'agriculture et le développement rural dans l'action menée contre les éléments déclencheurs de flux migratoires. L'étude met en évidence les facteurs qui influent sur la décision d'émigrer prise par les populations rurales, à savoir notamment la pauvreté, la faim, la dégradation de l'environnement et les chocs climatiques, les conflits, les facteurs économiques et les possibilités d'emploi. Il existe une relation directe entre la sécurité alimentaire et les migrations, ce qui explique pourquoi les personnes émigrent souvent pour échapper à la faim.

Concrétiser la collaboration: le Protocole d'accord entre les OSR

7. Afin de relever les défis évoqués plus haut, les trois organismes ayant leur siège à Rome ont signé un protocole d'accord quinquennal le 6 juin 2018. Par cet accord, ils répondent à l'appel lancé par le Secrétaire général dans le contexte de la réforme des Nations Unies et du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Les OSR s'engagent à travailler selon le nouveau modèle de fonctionnement en procédant à des changements radicaux, notamment en comblant l'écart entre l'aide humanitaire et l'aide au développement par une action visant à obtenir des résultats collectifs, en tirant parti de leurs avantages comparatifs et dans un cadre temporel pluriannuel. Le protocole d'accord a pour objectif de renforcer la collaboration et la coordination aux niveaux mondial, régional et national, afin d'apporter un meilleur soutien aux pays membres. Il définit les domaines dans lesquels fournir un appui global et intégré, notamment en collaborant avec les gouvernements dans le cadre des processus de planification nationaux et en contribuant à la

définition commune des résultats, des programmes et des évaluations. L'entente prévoit également l'analyse des données communes, la responsabilité commune quant à l'obtention de résultats collectifs, la poursuite des prestations communes de services institutionnels, y compris en matière de sécurité, de ressources humaines et de services relatifs aux voyages et aux soins de santé, la définition de nouvelles stratégies communes axées sur les résultats pour le financement des projets et la mise en place d'un mécanisme commun permettant de rendre compte des progrès accomplis. La version finale d'un plan d'action commun visant à concrétiser les engagements pris dans le cadre du protocole d'accord est en cours de mise au point.

8. La mise en œuvre du protocole d'accord entre les OSR comporte le renforcement de la collaboration au niveau des pays. La FAO, le FIDA et le PAM s'attachent à renforcer leur collaboration en matière de planification et de programmation stratégiques conjointes, dans l'esprit de la réforme des Nations Unies, en définissant des stratégies communes pour un certain nombre de pays et en travaillant à la réalisation d'analyses conjointes portant sur les principales pénuries de vivres et les solutions possibles, afin de contribuer à la mise en œuvre au niveau local du Programme 2030 et, en particulier, du deuxième objectif de développement durable (ODD 2). Les trois organismes continueront d'être guidés dans leur action par leurs propres plans stratégiques par pays ou cadres d'action axés sur les résultats, dont ils doivent rendre compte et qui pourraient déjà définir une série d'interventions spécifiques à mener conjointement. Dans cette démarche, ils tiendront compte de l'évolution du nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Une collaboration plus cohérente et plus efficace peut être mise en place en tirant parti des forces et des avantages comparatifs de chacun des trois organismes, en fonction de leur mandat respectif. Il est admis qu'il n'existe pas de modèle unique applicable en toute situation et que dans certains cas la collaboration entre les trois OSR peut s'avérer difficile. Des approches différentes et de nouveaux modèles de collaboration sont donc à l'étude.

Faire avancer la mise en œuvre du Programme 2030: possibilités à saisir, défis à relever et enseignements à tirer de l'expérience

9. Ces dernières années, les organismes ayant leur siège à Rome ont renforcé constamment leur collaboration. En 2017, ils ont travaillé ensemble à la mise en œuvre au niveau national de 50 projets dans 33 pays, contre une participation à 29 projets intéressant 22 pays en 2016. La FAO et le PAM ont collaboré dans le cadre de 254 projets menés dans 75 pays, contre une participation à la mise en œuvre de 202 projets dans 74 pays en 2016. En 2017, le FIDA et le PAM ont travaillé en partenariat à la réalisation de 68 projets dans 39 pays, contre une participation à 36 projets intéressant 27 pays en 2016. Cela représente une progression de 26 pour cent, en une seule année, s'agissant des projets bilatéraux menés conjointement par la FAO et le PAM, de 89 pour cent pour ce qui est de la collaboration entre le FIDA et le PAM, et de 36 pour cent concernant la collaboration entre la FAO et le FIDA. La collaboration trilatérale entre les OSR a progressé de près de 92 pour cent.

10. Le renforcement de la collaboration entre les équipes de pays des OSR a permis de mettre en évidence tant les défis à relever que les possibilités à saisir. Les trois organismes surmontent les difficultés en assurant une communication constante et en se concentrant sur les objectifs communs et partagés. Ce sont des conditions essentielles pour assurer une collaboration fructueuse. Le renforcement des synergies entre les OSR est essentiel pour réaliser le deuxième objectif de développement durable (ODD 2), qui constitue un élément central du mandat des trois organismes.

11. Afin qu'une meilleure coordination permette d'assurer un niveau d'efficacité et d'efficacé optimal dans le cadre des activités communes des OSR, des comités directeurs ont été mis en place dans les pays pour rationaliser la planification conjointe des activités en focalisant l'action sur les questions hautement prioritaires. Cette action commune est centrée en priorité sur l'approche complémentaire visant à contribuer à la concrétisation des cibles relatives aux ODD.

12. Par ailleurs, un certain nombre de difficultés ont été mises en évidence qui, une fois reconnues, ont pu être surmontées ou du moins réduites, dans la plupart des cas, et dont des enseignements ont pu être tirés. Les problèmes recensés sont les suivants:
- a) lorsque le financement des programmes s'avère insuffisant, le nombre de bénéficiaires prévu initialement risque de ne pas être atteint;
 - b) en raison du caractère imprévisible des financements et malgré l'utilisation des ressources de base disponibles, les équipes de pays ont du mal à planifier un engagement pluriannuel, à long terme;
 - c) il est possible de réduire la concurrence en termes de financement entre les activités et les programmes menés dans les pays en assurant une meilleure coordination et harmonisation des activités entre les équipes de pays, les bureaux régionaux, les unités chargées de la coordination et les points focaux au Siège;
 - d) la définition d'indicateurs de base pour les activités menées dans chaque pays, fondés sur une théorie du changement convenue et à utiliser pour regrouper les résultats, peut permettre de mettre au point des activités adaptées au contexte tout en facilitant la communication des progrès accomplis et en générant des données factuelles à l'échelle mondiale au regard d'indicateurs communs;
 - e) les difficultés rencontrées initialement dans la mise en œuvre conjointe des activités et qui tiennent à la diversité des calendriers de mise en œuvre et de financement, aux différentes priorités et à une faible expérience en matière de programmation commune, concernent par exemple les modalités de regroupement, de stratification et de séquençage des activités à mettre en œuvre afin d'obtenir des gains durables sur les plans humanitaire et du développement. Une certaine souplesse ainsi que des changements dans le mode de fonctionnement des organismes sont nécessaires, auxquels peuvent contribuer la promotion d'une approche et d'un financement intégrés lors des missions d'appui communes – au niveau des pays – et la collaboration avec le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies;
 - f) l'exécution conjointe des activités exige l'allocation de ressources importantes, destinées à l'ajustement, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes, à la collecte de données factuelles, à la communication des résultats et à la coordination, notamment quant au temps de travail du personnel intervenant dans la gestion et la mise en œuvre d'un programme commun;
 - g) les programmes communs qui s'appuient sur des initiatives en cours incorporées dans des programmes de portée mondiale peuvent permettre de réduire les dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, compte tenu des avantages qui découlent d'une approche commune en matière de responsabilité collective et d'apprentissage, dans le contexte élargi des Nations Unies et des ODD, les évaluations conjointes sont de plus en plus importantes au niveau décentralisé. En matière d'évaluations, la collaboration interinstitutions et à l'échelle du système des Nations Unies est toujours plus recherchée. Les évaluations conjointes et les évaluations interinstitutions permettent d'élargir le champ d'application, d'améliorer l'efficacité par rapport au coût et d'assurer une meilleure compréhension entre les organismes et les partenaires aux niveaux institutionnel et national.

Réforme des Nations Unies

13. En décembre 2017, le Secrétaire général de l'ONU a présenté un plan de réforme ambitieux, qui répondait à l'appel lancé par les États Membres afin que le système des Nations Unies devienne plus stratégique, responsable, transparent, collaboratif, efficace, efficient et axé sur les résultats. La réforme engagée a pour objectif de faire état des résultats obtenus à l'appui de la réalisation des ODD, à laquelle les organismes ayant leur siège à Rome contribuent activement. Les OSR ont préparé des contributions communes sur un certain nombre de questions, afin de définir la collaboration future des organismes des Nations Unies dans les pays, notamment dans le cadre de leur concours

aux activités de l'équipe chargée de la conception des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. La FAO, le FIDA et le PAM cherchent à améliorer la qualité des prestations et à obtenir des gains d'efficacité grâce au regroupement des fonctions administratives et au partage des locaux, le cas échéant.

- a) cependant, certains aspects de la réforme des Nations Unies pourraient représenter un défi pour les trois organismes, notamment en ce qui concerne le financement du système des coordonnateurs résidents;
- b) le rôle des coordonnateurs résidents, qui sont appelés à faire en sorte que les activités des équipes de pays des Nations Unies répondent aux besoins des plus défavorisés et qui devront de ce fait veiller à ce que les représentants de pays aient librement accès aux pouvoirs publics et aux donateurs locaux afin d'obtenir les résultats escomptés au titre des ODD;
- c) la double dépendance hiérarchique des représentants de pays vis-à-vis des coordonnateurs résidents;
- d) la mobilisation de l'investissement initial nécessaire pour mener à bien les opérations administratives courantes;
- e) la reconnaissance du fait que, dans bien des cas, les gains d'efficacité visés ne seront pas encaissables ni ne pourront être transférés à d'autres fins, surtout pour les organismes qui œuvrent sur le terrain et utilisent principalement des fonds préaffectés, et que, dans d'autres cas, l'obtention de gains ne sera que ponctuelle ou progressive;
- f) l'application du prélèvement proposé d'une redevance de 1 pour cent sur la contribution de tierces parties aux ressources autres que les ressources de base affectées selon de stricts critères aux activités connexes de développement des Nations Unies.

14. D'autres aspects de la réforme restent encore à définir et à mettre en œuvre afin d'éviter les chevauchements sur le terrain.

Missions des chefs de secrétariat en Éthiopie et au Niger

15. En septembre 2017, les chefs de secrétariat des organismes ayant leur siège à Rome se sont rendus en Éthiopie dans l'objectif de renforcer les synergies pour mieux servir le Gouvernement éthiopien et aider les populations rurales vivant dans le Tigré et dans la région Somali. À l'époque, dans cette région, chacun des trois organismes tirait parti de son propre avantage comparatif. Le programme de la FAO était centré sur les communautés pastorales et visait à améliorer la résilience des sociétés. Le FIDA, pour sa part, contribuait au renforcement d'une communauté pastorale et agropastorale résiliente et durable en misant sur les investissements à long terme effectués dans le cadre du projet de renforcement des moyens d'existence pastoraux et agropastoraux, pour s'attaquer aux problèmes liés aux chocs climatiques et à la sécheresse. Enfin, le PAM fournissait à cette même communauté, dans la région Somali, une assistance alimentaire et une aide de type monétaire.

16. Suite à la visite effectuée en 2017 par leurs chefs de secrétariat et s'appuyant sur les programmes individuels menés dans la région Somali, les trois organismes ont mis au point un plan d'action visant à: renforcer la coordination et assurer l'alignement des activités sur les nouvelles priorités du Gouvernement en termes d'investissement; définir, concevoir et lancer de nouveaux investissements afin d'améliorer la résilience des populations dans les zones de plaine de l'Éthiopie, notamment dans la région Somali; et aider le Gouvernement à mettre en œuvre le nouveau mode de fonctionnement, et cela par une meilleure intégration de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement dans ces zones. Le plan d'action incorpore les activités en cours et les nouvelles initiatives des trois OSR, en veillant tout particulièrement à favoriser une meilleure coordination et à encourager la collaboration par des consultations conjointes avec le Gouvernement et les partenaires de développement et par une participation active à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives stratégiques et de programmes clés.

17. En août 2018, les chefs de secrétariat des trois OSR se sont rendus au Niger. La mission conjointe menée dans la région de Maradi a permis de constater que les programmes communs de renforcement de la résilience devaient être portés à plus grande échelle. Il fallait également passer de la mise en œuvre d'opérations dispersées ou de faible envergure, à l'exécution de programmes intégrés et plus complets visant à accroître les revenus et à renforcer l'autonomie. Cela permettra de freiner les migrations, les conflits et le recrutement par les extrémistes; de favoriser la poursuite des études, surtout pour les filles, réduisant ainsi le nombre de mariages précoces et de grossesses chez les adolescentes, qui perpétuent l'exclusion économique; et de briser le cycle intergénérationnel de la dénutrition. Le Gouvernement nigérien a accueilli favorablement le renforcement de l'appui apporté par les trois OSR dans les domaines de la récupération de l'eau, de la remise en état des terres, du développement de l'agriculture au niveau communautaire et de l'éducation – en particulier pour les filles. L'action conjointe de la FAO, du FIDA et du PAM aidera le Gouvernement dans ses efforts pour passer progressivement de l'assistance humanitaire dont le pays a besoin actuellement à des solutions de développement à plus long terme.

18. L'action que les trois organismes mènent en collaboration au Niger peut contribuer à rompre le cycle des conflits, de la faim et de la dénutrition et concourir au développement économique et à la stabilité du pays. Lorsque les OSR ont uni leurs forces au Niger, la production a augmenté, les flux migratoires ont ralenti, les moyens d'existence se sont diversifiés et les plus démunis ont commencé à diversifier leur alimentation. Cela s'est traduit par des emplois plus nombreux et des revenus accrus pour les jeunes. Les communautés deviennent aussi plus sûres et plus prospères. Les activités communes seront transposées au niveau régional, dans le Sahel, où des investissements substantiels sont nécessaires pour améliorer la résilience et renforcer les moyens d'existence. À cet égard, les trois organismes se sont engagés à définir un plan d'action commun pour le Sahel. Ce plan d'action sera mis au point en étroite consultation avec les autorités nationales afin d'assurer une large adhésion et de garantir son alignement sur les stratégies nationales. On trouvera à l'annexe I une analyse approfondie des défis qui se posent dans la région du Sahel et des moyens par lesquels les OSR pourraient transposer à plus grande échelle les initiatives existantes.

Mécanismes de coordination des OSR

19. Les chefs de secrétariat des organismes ayant leur siège à Rome se sont réunis à plusieurs reprises pendant la période considérée, et cela de manière aussi bien formelle qu'informelle. Le Groupe consultatif de haut niveau des OSR est un mécanisme de coordination; il a été mis en place afin de donner suite aux décisions prises par les chefs de secrétariat et d'assurer une étroite collaboration entre les organismes en vue de réduire au minimum les chevauchements d'activités. Le Groupe consultatif s'est réuni à trois reprises depuis le dernier rapport de situation sur la collaboration entre les OSR. Les réunions sont organisées à tour de rôle par chacun des trois organismes. Parmi les questions examinées et les décisions prises par le Groupe consultatif on peut indiquer: la suite donnée aux missions conjointes des chefs de secrétariat; l'élaboration et l'examen du protocole d'accord; les domaines prioritaires communs et les activités correspondantes; la réforme des Nations Unies; la collaboration entre les OSR aux niveaux mondial, régional et national et dans divers domaines thématiques, ainsi que les services administratifs et institutionnels communs; et les préparatifs en vue de la réunion conjointe informelle des organes directeurs des OSR.

Réunion conjointe informelle des organes directeurs des OSR

20. La deuxième session annuelle de la réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM, qui était accueillie par le FIDA, s'est tenue dans la Salle Plénière de la FAO en septembre 2018. Lors de cette réunion, les Membres et les observateurs ont pu engager un dialogue ouvert, portant sur la collaboration entre les OSR, avec le Directeur général de la FAO, le Président du FIDA et le Directeur exécutif du PAM. Les participants ont constaté que le degré de collaboration était élevé à tous les niveaux et ils se sont félicités de l'examen ouvert et franc des possibilités à saisir et des défis à relever concernant tant la

collaboration entre les OSR que leur participation à la réforme des Nations Unies. En particulier, le dialogue sera consacré aux efforts conjoints visant à renforcer la collaboration au niveau des pays. Les États Membres ont accueilli favorablement la deuxième mission conjointe des chefs de secrétariat au Niger, comme il ressort de la déclaration prononcée au nom des représentants permanents qui ont pris part à la mission.

21. Les OSR sont convenues que la réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM serait organisée une fois par an, à tour de rôle par chaque organisme. En 2019, la réunion sera par conséquent organisée par le PAM. Les États Membres se sont certes déclarés satisfaits de l'ordre du jour de la réunion tenue en 2018 mais il a été convenu qu'à l'avenir, il devrait être mis au point suivant un processus plus inclusif, auquel participeraient plus étroitement les bureaux des trois organismes.

Études de cas du MOPAN sur la collaboration entre les OSR

22. Le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) évalue les résultats des organismes multilatéraux de développement. Il procède actuellement à la mise au point des évaluations individuelles relatives à la FAO, au FIDA et au PAM. Au troisième trimestre de 2018, le MOPAN a réalisé, avec l'appui des OSR, plusieurs études de cas pilotes portant sur la collaboration entre les trois organismes dans les pays et centrées principalement sur les activités de programmation communes pour le Bangladesh, la Jordanie et Madagascar. Suite aux missions initiales effectuées dans ces trois pays, les OSR et l'équipe du Réseau d'évaluation ont ajouté une quatrième étude de cas concernant l'Éthiopie, réalisée selon des modalités d'examen documentaire. Les premiers constats et les éléments factuels recueillis par le MOPAN au cours de la mission ont permis de mettre en avant les bonnes pratiques, mais aussi de constater des difficultés au niveau de la coordination et de la cohérence des activités entre les organismes, dont certaines confirment les défis évoqués plus haut.

Les quatre volets de la collaboration entre les OSR

Collaboration aux niveaux national et régional

23. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les trois organismes ayant leur siège à Rome ont signé en 2017 plusieurs protocoles d'accord visant à mettre en place un système régional de collaboration. Les objectifs communs sont l'élimination de la faim, la lutte contre la pauvreté extrême en milieu rural et la promotion de communautés rurales plus résilientes et mieux adaptées face au changement climatique. Au titre du cadre de collaboration mis en place, les OSR ont commandé une étude conjointe portant sur les collaborations antérieures et visant à rassembler des éléments concernant les possibilités, les défis et les leçons apprises. Elle sera présentée en novembre 2018 dans le cadre de la «Semaine de l'agriculture et de l'alimentation» organisée par la FAO à Buenos Aires (Argentine), ainsi que lors d'une manifestation qui se tiendra en février 2019 en marge de la première session ordinaire du Conseil d'administration du PAM. La FAO a invité le PAM à participer pour la première fois à l'élaboration de l'édition 2018 de *l'État de la sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes*, qui paraîtra en fin d'année. Les OSR ont mis au point des initiatives conjointes dans trois pays (Haïti, Colombie et Guatemala), visant à mettre à l'essai le nouveau cadre de collaboration. Cette année, la FAO, le FIDA et le PAM sont également convenus d'adopter une approche commune pour évaluer la situation de sécheresse dans le «couloir sec» d'Amérique centrale et en Haïti. Plusieurs manifestations communes sont également organisées afin de renforcer leur dialogue sur les politiques et les questions techniques et pour donner une visibilité à leur collaboration, telles que la manifestation conjointe qui s'est tenue en marge de la deuxième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, à Santiago (Chili) en avril 2018.

24. Au Tchad, la FAO et le PAM, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont renforcé leur coopération opérationnelle dans le cadre d'un projet conjoint pour la production locale d'aliments de complément fortifiés

(PRO-FORT). L'objectif est de donner aux ménages vulnérables les moyens d'accéder à des aliments hautement nutritifs destinés aux enfants de 6 à 24 mois. En phase de transposition des activités à plus grande échelle, les compétences techniques du FIDA en matière d'appui à la filière contribueront à assurer la viabilité du projet.

25. La Chine a été un fervent partisan de la collaboration entre les OSR. Plusieurs institutions publiques, comme le Centre international pour la réduction de la pauvreté en Chine (IPRCC) et le Centre d'informations Internet de Chine (CIIC), ont encouragé activement la participation de la FAO, du FIDA et du PAM à divers projets, notamment la Base de données mondiale en ligne pour la réduction de la pauvreté et le Forum international sur la réduction de la pauvreté. La FAO et le FIDA ont participé au Forum de 2017 et le PAM a été invité à prendre une part active à l'édition de 2018 en Chine, ce qui fait de cette instance une activité conjointe des trois organismes ainsi que l'occasion d'un rassemblement annuel. Par ailleurs, en Chine, le Ministère de l'agriculture et des affaires rurales et le Ministère des finances appuient régulièrement l'action des trois OSR.

26. La FAO, le FIDA et le PAM travaillent en collaboration au titre du plan de développement du secteur de la pêche à Djibouti à l'horizon 2035, dans le cadre du Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières (PRAREV) qui est financé principalement par le FIDA. Les interventions des trois organismes visent à promouvoir les pratiques de pêche durables et à assurer la disponibilité des ressources de la mer, tout en contribuant aux activités résilientes face au changement climatique et à la gestion des ressources naturelles. Les opérations menées dans le cadre du partenariat entre les OSR ont permis, en particulier, de promouvoir les pratiques de pêche durables auprès de 1 290 pêcheurs et d'assurer la disponibilité de ressources marines, améliorant ainsi l'accès d'environ 9 030 personnes vulnérables à une nourriture saine, nutritive et suffisante. Les avantages sont nombreux, le principal étant la mise en commun des ressources humaines, techniques et financières des trois organismes autour d'un projet unique afin d'atteindre des objectifs communs grâce à une entente et au partage des données et des enseignements à tirer de l'expérience.

27. La collaboration entre les OSR est effective au Guatemala dans divers contextes géographiques et culturels et s'inscrit dans le cadre de programmes conjoints et de plateformes de coordination technique communes, dont font partie d'autres organismes des Nations Unies ainsi que les principales parties prenantes aux niveaux national, régional et communautaire. Des spécialistes des trois organismes participent à des groupes de coordination interinstitutions fondés sur les piliers d'action du PNUAD, favorisant ainsi une coordination efficace. Les priorités du plan d'action des OSR vont ainsi de pair avec celles du PNUAD et les trois organismes travaillent donc en étroite collaboration autour du premier pilier du Plan-cadre, qui est celui d'un développement inclusif et durable. Toutes ces activités complètent à leur tour le nouveau plan d'action des OSR pour 2018-2019.

28. En Guinée, la FAO, le FIDA et le PAM ont défini les activités qui permettront de cerner les domaines de convergence et les domaines d'action prioritaire. Une matrice des activités à mener au niveau des districts afin de créer des synergies et de renforcer les complémentarités a été mise au point; elle est commune aux OSR et constitue un outil de coordination pour le PNUAD. Les trois organismes tiennent des réunions de coordination mensuelles qui leur permettent de faire le point sur les activités et d'examiner les moyens envisageables pour la mobilisation conjointe de ressources à l'appui de leurs stratégies de pays respectives. Ils sont également co-responsables pour le résultat stratégique 2 du PNUAD (sécurité alimentaire, gestion de l'environnement et réduction des risques de catastrophe). La FAO et le PAM travaillent en collaboration dans le cadre d'un projet commun d'alimentation scolaire, financé par le Japon, au titre duquel le PAM assure les achats de riz et de légumes et la FAO apporte un appui visant à améliorer la productivité. Les deux organismes assurent la mobilisation conjointe de ressources, la programmation des activités, la coordination et l'établissement de rapports.

29. Les organismes ayant leur siège à Rome apportent leur appui au Gouvernement indien selon le processus allant de l'aide à l'élaboration de politiques, à l'assistance technique, au renforcement des capacités et à l'investissement en milieu rural dans la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement de l'agriculture – tout en tenant compte des autres priorités transversales que sont l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'environnement et le changement climatique et le programme de promotion de l'emploi des jeunes. En accord avec le Gouvernement indien, les OSR ont défini les trois principaux points de départ de leur collaboration, à savoir: la feuille de route pour la réalisation de l'ODD 2, fruit de la collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM; une initiative stratégique pilotée par le PAM en collaboration avec le Gouvernement indien et avec le concours actif de la FAO et du FIDA; la collaboration des trois organismes avec le Gouvernement de l'Odisha en vue d'améliorer la nutrition; et l'assistance technique et financière complémentaire fournie par la FAO et le FIDA afin de renforcer les capacités des États et de consolider les investissements pour atténuer les effets de la sécheresse pour les petits producteurs.

30. Au titre du Programme conjoint visant à accélérer les progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales, appuyé conjointement par la Norvège et la Suède, les OSR et l'organisme ONU-Femmes ont uni leurs forces au Kirghizstan afin d'améliorer l'accès des femmes rurales aux processus décisionnels et à la gouvernance locale; la résilience face aux catastrophes et aux risques liés au changement climatique; et l'accès aux services sociaux. Le programme a réuni de nombreuses parties prenantes, allant des administrations centrales et locales aux ONG, aux organisations internationales et aux militants locaux, autour d'une vision commune, à savoir surmonter les barrières structurelles et institutionnelles qui empêchent les femmes de participer sur un pied d'égalité. L'objectif est d'instaurer un changement durable, grâce au système GALS d'apprentissage interactif entre les sexes, qui constitue un élément clé du programme. Chaque organisme a apporté ses connaissances et fourni un appui technique, afin de favoriser l'autonomisation des femmes rurales et de faire progresser les politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes. Aux stratégies du FIDA en matière de développement au niveau des ménages et à son expérience en milieu rural, s'ajoutent l'appui technique et l'aide à l'élaboration de politiques que fournit la FAO et l'assistance alimentaire du PAM.

31. La collaboration des OSR en République du Congo s'inscrit dans le cadre du PNUAD et tient compte des priorités du Gouvernement. Les trois organismes, avec l'appui de l'Union européenne (UE), aident les agriculteurs vulnérables dans le cadre d'un projet en faveur des petits producteurs de haricots. L'objectif est de renforcer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de resserrer les liens entre les petits producteurs et les marchés. Les OSR ont aidé le Gouvernement congolais dans les domaines de la cohérence des politiques et de leur élaboration, et cela par diverses initiatives telles que le plan d'action conjoint pour le renforcement de la nutrition (SUN), la politique nationale en matière de repas scolaires, la politique nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et l'examen stratégique national Faim zéro.

Au niveau mondial

32. En 2018, les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome ont continué à fournir un appui financier, technique et en personnel au Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) ainsi que pour la promotion des produits stratégiques du CSA qui contribuent à la réalisation intégrée des ODD. Au sein du CSA, les trois organismes ont pris une part active à la quarante-cinquième session du Comité, aux travaux du Groupe consultatif, des groupes de travail à composition non limitée et des équipes techniques, ainsi qu'aux consultations informelles. Par ailleurs, ils ont participé activement aux débats qui ont suivi l'Évaluation du CSA et contribué à la mise en application des recommandations formulées. En tant que membres de l'équipe technique du Groupe de travail à composition non limitée sur la nutrition du CSA, les organismes ont participé à la définition du mandat relatif à l'élaboration des directives volontaires du CSA relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition, ainsi qu'à l'élaboration du cadre relatif aux programmes d'alimentation scolaire liée à l'agriculture locale.

33. Sur le thème intitulé «Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes», les OSR ont défini les messages clés devant figurer dans la déclaration ministérielle de la session 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Ils ont présenté une déclaration conjointe lors des séances plénières thématiques sur la résilience (prononcée par le PAM), l'ODD 11 (prononcée par le FIDA) et l'ODD 12 (prononcée par la FAO). Les trois organismes ont également organisé la manifestation sur le renforcement des liens entre zones rurales et zones urbaines pour des sociétés durables et des écosystèmes sains, qui s'est tenue en marge de la session du Forum politique de haut niveau. Par ailleurs, ils ont pris part à la manifestation relative à la nutrition et aux systèmes alimentaires qui a été organisée par le CSA et le Comité permanent de la nutrition en marge de la session et à l'occasion de laquelle la FAO a prononcé une déclaration conjointe. La Déclaration ministérielle finale, qui est le principal résultat du Forum politique de haut niveau, a tenu compte des messages clés des OSR, reconnaissant en particulier que l'élimination de la faim, l'instauration de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition étaient indispensables à la réalisation du développement durable, que l'agriculture était un secteur clé pour la promotion d'un accès durable à l'eau et aux ressources naturelles pour tous et que les villes ne devaient pas se développer sans tenir compte des zones rurales.

34. La Journée internationale de la femme a été organisée par les OSR et accueillie par le FIDA en mars 2018. Cette manifestation était centrée sur l'autonomisation des femmes rurales grâce aux technologies de l'information et des communications (TIC) et aux médias. Les trois organismes ont étudié les possibilités offertes par les médias et les TIC pour faire entendre la voix des femmes rurales et marginalisées, améliorer leur condition et les rendre plus autonomes. La FAO, le FIDA et le PAM ont souligné en particulier l'importance de l'autonomisation des femmes rurales aux fins de la réalisation de l'ODD 1 et de l'ODD 2. Les démarches innovantes en matière de TIC que les OSR mettent en avant ont permis d'offrir aux femmes rurales de nouvelles possibilités en termes de participation aux chaînes de valeur, de création d'entreprises et d'accès facilité à l'éducation.

35. L'édition 2018 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* a été élaborée conjointement par la FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS, et cela pour la deuxième année consécutive, afin de faire le point sur les progrès accomplis concernant l'élimination de la faim, l'instauration de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition dans le cadre du Programme 2030. Le rapport confirme une aggravation du problème de la faim dans le monde. Dans l'édition 2018, la variabilité du climat et les phénomènes climatiques extrêmes sont considérés comme des facteurs déterminants de cette augmentation, au même titre que les conflits et les crises économiques. Le rapport fait état des nouveaux défis qui se posent et appelle à agir d'urgence en vue de la réalisation de l'objectif Faim zéro d'ici à 2030.

36. Les OSR ont organisé, en collaboration avec le Niger, les Pays-Bas, la Suède et l'Union européenne, une manifestation de haut niveau intitulée «Briser le cercle vicieux des conflits et de la faim», qui s'est tenue en marge de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les participants à cette manifestation ont débattu de la nécessité de mettre en œuvre la résolution 2417 du Conseil de sécurité, ainsi que des possibilités qui s'offrent à cet égard, et ils ont réfléchi à la transformation de notre action collective s'agissant de prévenir les conflits et de bâtir des sociétés résilientes.

37. Les OSR ont contribué, aux côtés d'ONU-Femmes et du pôle pour la promotion des ODD (SDG Advocacy Hub), à l'organisation d'une manifestation visant à marquer la Journée internationale des femmes rurales, célébrée le 15 octobre 2018. Cette manifestation, sur le thème «Nourrir les familles, prendre soin des communautés et alimenter la transformation: célébrer la contribution des femmes rurales au développement durable», a permis de mettre en avant la contribution de femmes rurales qui sont de puissants agents du changement et des partenaires essentiels dans la lutte contre la pauvreté, la faim, la malnutrition et le changement climatique ainsi que dans les efforts menés pour réaliser les ODD d'ici à 2030. L'objectif était également d'appeler l'attention sur certains des obstacles et des difficultés spécifiques auxquels bien des femmes rurales continuent de se heurter.

38. En juin 2018, les OSR, en partenariat avec le Centre international pour la réduction de la pauvreté en Chine (IPRCC) et le Centre d'informations Internet de Chine (CIIC), ont organisé un

atelier sur la promotion des partenariats et du partage de connaissances aux fins de la réalisation de l'ODD 1 et de l'ODD 2. L'objectif était de faire participer les pays et les partenaires de développement à un débat sur la meilleure façon de partager les connaissances et de promouvoir des partenariats qui permettent de mettre en place des mécanismes efficaces grâce à la coopération Sud-Sud, à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030. Les trois organismes ont présenté et examiné les modèles efficaces, les bonnes pratiques et les politiques pouvant contribuer à la lutte contre la pauvreté et à l'élimination de la faim. Les débats ont également porté sur la création d'une instance qui permettrait de rassembler régulièrement les organismes de développement, les institutions gouvernementales, les universités et la société civile afin que ceux-ci puissent confronter leurs idées et leurs données d'expérience concernant la réduction de la pauvreté et l'élimination de la faim. L'un des résultats de l'atelier a été la publication d'un communiqué conjoint par lequel la FAO, le FIDA, le PAM, le CIIC et l'IPRCC se sont engagés à renforcer leur partenariat afin de réaliser les ODD en misant sur le partage des connaissances, l'échange d'informations et la coopération.

39. Les OSR travaillent en collaboration à la mise en œuvre du programme d'action face au changement climatique et à l'élaboration d'une stratégie pour la biodiversité, centrée sur la biodiversité agricole.

Questions thématiques

40. Les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome ont travaillé en collaboration dans le cadre d'activités de fond relatives à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. À cet égard, ils ont organisé conjointement la célébration de la Journée des Nations Unies de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en septembre 2018, et planifié la participation des OSR à l'Exposition mondiale annuelle sur le développement Sud-Sud, qui se tiendra à New York à la fin du mois de novembre. La collaboration par laquelle les trois organismes facilitent les initiatives menées au titre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire s'est intensifiée en 2018. Dans le cadre de leurs préparatifs en vue de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (qui marquera le quarantième anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires de 1978 pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement [BAPA+40]), la FAO, le FIDA et le PAM ont adopté une feuille de route conjointe pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Ce programme commun prévoit, entre autres, l'organisation d'une série de dialogues entre les membres de leurs organes directeurs respectifs et les partenaires de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire (par exemple, dans le cadre de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, de l'Exposition mondiale annuelle sur le développement Sud-Sud, des consultations annuelles des organes directeurs respectifs), la mise au point d'une méthodologie et d'un cadre communs pour le suivi et l'évaluation des résultats obtenus dans le cadre des activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire au titre de l'ODD 1 et de l'ODD 2, et le recensement des activités conjointes qui pourraient être lancées dans ces domaines sur le terrain. Les trois organismes et la Chine organiseront un forum ministériel sur la coopération Sud-Sud dans le monde dans le secteur agricole, qui se tiendra en novembre 2018 en Chine. Les OSR travaillent actuellement à la mise au point de méthodes et de processus de suivi et d'évaluation systématiques visant à assurer une appréciation cohérente des résultats obtenus au titre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire et qui seront mis à l'essai en 2019.

41. Le deuxième Symposium international sur l'agroécologie a été organisé par la FAO en avril 2018. La FAO, le FIDA et le PAM ont participé à plusieurs manifestations tenues en marge du Symposium et ont fait valoir le soutien que chacun d'entre eux apportait à l'agroécologie. Les trois organismes s'attachaient déjà à promouvoir l'agroécologie à titre individuel, mais le Symposium leur a offert l'occasion de se réunir pour la première fois afin d'étudier comment ils pouvaient travailler en collaboration dans ce domaine, en déterminant les facteurs qui s'opposaient à une adhésion à l'agroécologie de la part des décideurs, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour intensifier leur

partenariat. Le Symposium a permis d'engager un débat multipartite sur les politiques qui pouvaient contribuer au développement de l'agroécologie.

42. Chacun des organismes ayant leur siège à Rome a présenté les engagements relatifs à sa propre contribution à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Tous trois ont contribué à l'élaboration du premier rapport intérimaire sur la mise en œuvre de la Décennie d'action pour la nutrition, qui a été publié par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-douzième session (2017-2018). Au titre de la Décennie d'action, les OSR ont réuni à New York un groupe d'experts, chargé d'examiner les progrès accomplis concernant la réalisation de l'ODD 2. Par ailleurs, en décembre 2017, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité la résolution proclamant la période 2019-2028 Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale. Les organismes chefs de file pour la mise en œuvre de cette Décennie seront la FAO et le FIDA. On trouvera davantage de précisions à l'annexe III.

43. Les OSR ont travaillé en collaboration, aux niveaux régional et national, sur les questions relatives à la nutrition. En mars 2018, ils ont apporté leur concours à l'atelier régional de renforcement des capacités pour l'Afrique orientale et l'Afrique australe, qui avait pour thème l'intégration des considérations relatives à la nutrition et la mise en œuvre de projets tenant compte de la nutrition. En juillet 2018, une plateforme régionale pour l'établissement de partenariats et le renforcement des capacités en matière de nutrition a été lancée pour la région Europe et Asie centrale, afin de renforcer les capacités nationales en matière de nutrition en Asie centrale et dans le Caucase et d'améliorer la situation nutritionnelle et la sécurité alimentaire dans la région. Au niveau national, les trois organismes collaborent essentiellement dans le cadre du Réseau des Nations Unies pour l'initiative Renforcer la nutrition (SUN), aux côtés de l'UNICEF, de l'OMS et d'autres organismes des Nations Unies portant un intérêt particulier à la nutrition. Leur collaboration vise principalement à aider les pays, de manière coordonnée et efficace, à concrétiser les objectifs et les ambitions définis par le Programme 2030 et ses ODD, la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et le Mouvement SUN, ainsi que les cibles fixées par l'Assemblée mondiale de la santé. Le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, appuyé conjointement par les OSR et d'autres organismes du système des Nations Unies, se consacre aux défis multidimensionnels de la nutrition. Il promeut la coopération et la cohérence entre les OSR et les organisations partenaires, afin d'éliminer la malnutrition sous toutes ses formes. Les activités que les trois organismes mènent dans les pays visent principalement à renforcer les capacités nationales de gouvernance de la nutrition et à favoriser le renforcement de l'action en faveur de la nutrition. Par ailleurs, plusieurs initiatives de collaboration entre les OSR ayant donné de bons résultats au niveau national ont été signalées, notamment dans le cadre des programmes pluriannuels mis en œuvre en République démocratique du Congo et au Zimbabwe, au titre des protocoles d'accord entre les trois organismes. En outre, des débats sont en cours au Sri Lanka et des initiatives visant à renforcer les chaînes de valeur au service de la nutrition sont menées en Zambie.

44. Les OSR ont participé activement aux activités menées dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire liée à l'agriculture locale. La publication présentant le cadre de ressources relatif à ces programmes, intitulée *Home-Grown School Feeding Resource Framework* et lancée lors de la quarante-cinquième session du CSA, est le fruit des efforts conjoints de plusieurs partenaires: les trois organismes, la Fondation mondiale pour la nutrition des enfants (GCNF), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Partenariat pour le développement de l'enfant et le Centre d'excellence du PAM au Brésil. Le cadre de ressources vise à guider les pays et les parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de programmes d'alimentation scolaire fondés sur des achats locaux ou à base de produits issus de la production locale. Les gouvernements et les partenaires de développement qui apportent une assistance technique et financière ainsi que la société civile, les organisations communautaires et le secteur privé y trouveront des indications utiles. Par ailleurs, les OSR ont organisé, en collaboration avec le NEPAD (Union africaine) et le Brésil, une manifestation conjointe qui s'est tenue en marge de la quarante-cinquième session du CSA et a permis de faire le point sur les bonnes pratiques en matière

de programmes d'alimentation scolaire, les défis à relever, les possibilités d'innovation et les avantages multiples que présente le développement de ces programmes, notamment en termes d'effets sur la réalisation des ODD au niveau local et d'amélioration des politiques et de l'apprentissage.

45. En 2018, les trois organismes ont lancé un cours de formation en ligne mis au point dans le cadre d'un projet commun visant à promouvoir des stratégies de réduction des pertes de produits alimentaires auprès des petits exploitants, dans les zones à déficit vivrier. Ce cours introduit la méthodologie axée sur des études de cas que la FAO utilise pour analyser les causes multidimensionnelles des pertes de produits alimentaires dans les chaînes d'approvisionnement retenues. Les modules relatifs aux chaînes de valeur durables au service de la nutrition sont en cours d'élaboration.

46. Les OSR ont poursuivi leur collaboration en amont de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, dans le cadre d'une réunion d'experts sur le thème prioritaire de la session, à savoir «Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural». Au cours de la session, le FIDA a prononcé une déclaration conjointe au nom des trois organismes et une table ronde des donateurs a été organisée. La réunion a permis de mettre en commun les données d'expérience et de dégager les axes de travail commun possibles, portant principalement sur les problèmes que connaissent les femmes et les filles dans les zones rurales dans le contexte de l'agriculture et du développement rural. À cette manifestation ont participé des représentants de la FAO, du FIDA et du PAM, ainsi que d'ONU-Habitat, de l'Allemagne, du Canada, de la Finlande et de la Fondation Bill et Melinda Gates. Un programme a été mis au point, en collaboration avec la Délégation de l'UE, afin de promouvoir des approches visant à transformer les relations entre les sexes et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. La mise en œuvre de ce programme devrait être assurée par les OSR à partir de 2019.

47. La FAO, le FIDA et la PAM, avec l'appui du Gouvernement canadien, mettent en œuvre un programme quinquennal innovant au Niger, en République démocratique du Congo et en Somalie, dans les communautés visées. Par cette initiative, les trois organismes et le Gouvernement canadien visent à améliorer la résilience et la sécurité alimentaire des ménages dans les régions les plus touchées par des crises récurrentes et prolongées. La première année du programme a permis de jeter les bases (planification, critères de ciblage, etc.) de la mise en œuvre des activités complémentaires et échelonnées des OSR. La collaboration mise en place représente un effort sans précédent en faveur de ces mêmes communautés vulnérables, déployé sur une période de cinq ans et visant les femmes et les enfants afin de réduire la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire et de promouvoir des sociétés autonomes et résistantes. Les OSR uniront leurs efforts afin d'améliorer la durabilité et la résilience des moyens d'existence ruraux, pierre angulaire des sociétés pacifiques et stables.

Services institutionnels

48. L'Équipe chargée des achats communs des trois OSR se réunit deux fois par mois et participe toujours aux initiatives, aux travaux des groupes de travail et aux projets du réseau Achats du Comité de haut niveau sur la gestion, afin d'encourager la collaboration interinstitutions, le partage des connaissances et les meilleures pratiques et de favoriser l'harmonisation des règles et des procédures ainsi que le perfectionnement professionnel du personnel. En 2017, l'Équipe a mené à bien treize opérations communes d'achat, concernant: i) l'évacuation sanitaire, ii) l'assurance médicale et l'assurance-maladie, iii) le logiciel Adobe, iv) les distributeurs automatiques, v) le mobilier, vi) les services de conseil financier/gardien des placements, vii) la déclaration de situation financière, viii) l'électricité, ix) le gaz, x) les services de formation, xii) les travaux de rénovation et xiii) le carburant hors taxe. En 2017, 18 contrats complémentaires ont été conclus entre les OSR, dans divers domaines: matériel informatique, services de vérification interne et services consultatifs, services de conseil en matière de sécurité informatique, matériel de communication, services de

formation informatique, équipements et services de connectivité par satellite. Au cours des trois premiers trimestres de 2018, sept autres contrats ont été conclus concernant la prestation de services de conseil en informatique, de services de conseil pour la mise au point d'assurances fondées sur un indice, de services de correction d'épreuves et d'édition, ainsi que pour la fourniture de mobilier de bureau, les services du centre chargé des opérations de sécurité informatique et les services de sécurité.

49. Suite à l'appel lancé en faveur d'un renforcement des capacités en matière d'évaluation externe, formulé à la fois par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution A/RES/69/237 et par le Corps commun d'inspection du système des Nations Unies dans son analyse de la fonction d'évaluation dans le système des Nations Unies de 2014, une communauté de pratique sur l'évaluation de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural, appelée «EVAL FORWARD», a été mise en place. EVAL FORWARD vise à promouvoir l'intégration d'une réflexion à caractère évaluatif dans les systèmes nationaux et mondiaux d'examen de la réalisation des ODD. Pendant la période 2019-2021, la composition du réseau de praticiens sera élargie à un plus vaste public, s'intéressant à l'évaluation de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural, et divers moyens de communication aussi bien virtuels que directs seront utilisés. Compte tenu de l'évolution des besoins de la communauté, EVAL-FORWARD développera les activités de partage des connaissances et d'apprentissage, qui permettront de renforcer les capacités d'évaluation, en particulier aux fins de l'appréciation des progrès accomplis concernant la réalisation de l'ODD 2. Au début de 2017, les bureaux d'évaluation indépendants des OSR sont convenus de procéder à une évaluation des portefeuilles de projets respectifs des trois organismes au Cameroun et de réaliser une évaluation conjointe visant à étudier la complémentarité et la cohérence des activités menées dans le pays pour répondre à ses besoins et à ses priorités. Un atelier conjoint a été organisé à Yaoundé en 2018 afin d'éclairer les partenariats futurs entre les OSR et pour contribuer à améliorer la cohérence et la synergie de leurs activités. Par ailleurs, les bureaux d'évaluation indépendants des OSR sont des membres actifs du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), qui regroupe les fonctions d'évaluation de ses 46 organismes membres. En mai 2018, les trois organismes ont accueilli la Semaine de l'évaluation du GNUE au Siège de la FAO. À cette manifestation ont participé 163 professionnels de l'évaluation, réunis pour partager leurs données d'expérience et leurs meilleures pratiques et examiner le programme de travail interinstitutions et les initiatives prévues.

50. En juin 2018, les bureaux des services de contrôle interne des trois OSR ont tenu leur réunion annuelle, qui leur a permis de faire part de leurs plans de travail annuels respectifs, de se pencher sur les données d'expérience et les enseignements à tirer de l'audit conjoint portant sur la sécurité et des examens préventifs d'intégrité effectués, et de réfléchir à la nature de leurs collaborations futures. Cette réunion, au cours de laquelle des groupes de discussion ont été animés par les responsables chargés des questions d'éthique des trois bureaux, a aussi permis de faciliter les communications entre les fonctionnaires chargés du contrôle (audits et enquêtes) au sein des OSR.

51. Les OSR collaborent aussi au sein du Groupe chargé des questions relatives à la gestion de la viabilité écologique, en vue d'améliorer les pratiques et la communication d'informations dans ce domaine. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les points focaux des OSR pour les questions relatives à l'environnement ont élaboré des orientations interinstitutions et présenté les innovations dans divers domaines, notamment l'efficacité énergétique, la gestion durable de l'eau et des déchets, l'approvisionnement durable et les systèmes de gestion environnementale. La collaboration est également axée sur l'harmonisation des systèmes de gouvernance environnementale, de la gestion des émissions de carbone et des stratégies relatives aux dépenses d'équipement pour la gestion de la viabilité écologique. En juin, les organismes ont uni leurs forces dans le cadre d'une campagne liée au thème de la Journée mondiale de l'environnement, *Combattre ensemble la pollution plastique*. Les OSR, Bioversity International et l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) ont également organisé la quatrième édition de l'initiative *Clean Up Rome*.

La voie à suivre

52. Les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome ont décidé de continuer à saisir toutes les possibilités qui s'offrent à eux de mener des actions coordonnées en leur qualité de groupe chef de file au sein du système des Nations Unies pour le développement afin de contribuer à la réalisation de l'ODD 2 et, de manière plus générale, à la mise en œuvre du Programme 2030 – et cela, aujourd'hui, également en reconnaissance et au service de la réforme des Nations Unies. L'appel à l'obtention de gains d'efficacité avérés incite la direction et les équipes des trois organismes, à tous les niveaux, à agir concrètement afin d'établir des collaborations qui contribuent à optimiser l'utilisation des ressources et à obtenir de meilleurs résultats communs au niveau local.

53. Nous nous engageons à mettre en avant de nouvelles stratégies et de nouveaux programmes et activités en rapport avec nos compétences et nos atouts respectifs, en tirant parti des capacités techniques et des modalités opérationnelles complémentaires de chaque organisme, afin d'agir avec davantage d'efficacité et d'efficience.

54. Nous poursuivrons l'étude de modalités de financement innovantes à l'appui des efforts de collaboration entre les OSR, à tous les niveaux. Ainsi, l'initiative Résilience, financée par le Canada, peut être reproduite par d'autres entités, mise à profit et élargie, grâce à une action de sensibilisation accrue, au partage des enseignements à tirer de l'expérience dans ce domaine et à la diffusion des bonnes pratiques issues de cette collaboration.

55. Les trois organismes continueront de faire progresser les activités de collaboration à tous les niveaux, entre eux et au sein du système des Nations Unies, dans l'esprit du processus de réforme des Nations Unies en cours. Ils poursuivront également l'analyse des possibilités à saisir et des défis à relever en matière de collaboration et s'attacheront à développer davantage les bonnes pratiques et les enseignements à tirer de l'expérience.

56. Les trois organismes s'attachent à définir des indicateurs permettant de mesurer les résultats découlant de la collaboration entre les OSR, sans se limiter à la simple communication d'informations sur les moyens mis en œuvre et les produits obtenus. Cela permettra d'apprécier plus précisément la portée et la qualité de la collaboration, à tous les niveaux, en termes quantitatifs et qualitatifs.

57. Plus concrètement, la FAO, le FIDA et le PAM continueront d'étudier et d'élaborer des stratégies et des programmes communs dans les pays (dans le cadre d'une démarche consultative entre les équipes de pays), qui seront en accord avec le PNUAD (qui est le principal cadre de planification et de mise en œuvre) et tiendront donc compte des priorités nationales des États Membres. Un plan d'action définissant concrètement les activités à mener dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord entre les OSR sera mis au point.

58. Il est établi que la recherche de résultats collectifs peut s'avérer difficile dans les contextes nationaux très divers dans lesquels les trois organismes opèrent, dans la mesure où une bonne coordination du dialogue conjoint sur les politiques est essentielle, tout comme la pleine participation à la conception, à la planification, à l'analyse, à la programmation et à la mise en œuvre des activités. Les OSR, qui s'attachent déjà à renforcer leurs résultats collectifs, partageront donc leurs données d'expérience (dans le cadre du Comité de haut niveau sur les programmes et du Comité de haut niveau sur la gestion) avec les autres organismes du système des Nations Unies pour le développement, dont le repositionnement est en cours et qui se dote de moyens permettant de mieux tirer parti des équipes de pays, dans le cadre d'un système des coordonnateurs résidents redynamisé.

ANNEXE I: Étude de cas – Collaboration entre les OSR au Niger et approche régionale dans le Sahel**Relever les défis qui se posent dans la région du Sahel
en tirant parti des approches régionales existantes et en renforçant la collaboration
entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR)****Généralités**

1. L'agriculture, qui englobe l'élevage et la culture, est essentielle pour le développement économique du Sahel et génère la majorité des emplois dans la région. Compte tenu de la présence de routes commerciales anciennes et animées rattachant le Sahel aux pays côtiers, les systèmes pastoraux jouent un rôle fondamental pour l'économie régionale des zones arides d'Afrique. Environ 70 pour cent de la population totale et 80 pour cent des plus démunis tirent leurs moyens d'existence du secteur agricole.
2. La région, qui affiche l'un des taux de pauvreté les plus élevés du monde, est régulièrement sous les feux de l'actualité pour des raisons diverses: famines, instabilité, terrorisme et trafics illicites. La population du Sahel devrait passer de 140 millions de personnes à 330 millions d'ici à 2050 et on estime que le nombre de jeunes doublera. Les projections relatives au réchauffement, dans un scénario de changement climatique moyen, indiquent que de vastes zones d'Afrique enregistreront une augmentation de température de 2 degrés Celsius d'ici à la fin du siècle. Ces tendances constituent deux des causes profondes de la crise qui sévit actuellement dans les zones arides, générant des conflits dus à la raréfaction des ressources naturelles (en particulier, la terre et l'eau) entre les pasteurs et les ménages sédentaires pratiquant la culture.
3. Le mécontentement grandissant, face à l'absence de services publics ou à leurs lacunes, constitue un troisième facteur. Ce malaise, joint à la pauvreté, à la faim et à l'absence de possibilités économiques, a été exploité par des groupes armés, qui ont pris une importance croissante dans le Sahel où l'autorité des représentants de l'État et des chefs traditionnels est maintenant souvent contestée.
4. Pour améliorer les moyens d'existence des populations du Sahel et les rendre plus sûrs tout en favorisant le développement durable à long terme, il faut investir aussi bien dans l'agriculture que dans d'autres secteurs. Le renforcement des capacités des institutions publiques afin que celles-ci puissent mieux répondre aux besoins des communautés rurales du Sahel, quels que soient le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique ou les sources de revenus, jouera un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté, l'instabilité et l'insécurité. Les pasteurs et d'autres communautés historiquement privées de leurs droits doivent être considérés comme des acteurs clés, parties prenantes d'une solution durable pour assurer la stabilité dans les zones arides. Leur participation à la prise de décision et aux processus d'élaboration de politiques est essentielle pour comprendre leur marginalisation et leurs griefs et trouver des solutions.
5. Il est essentiel de répondre aux besoins humanitaires des communautés pastorales, agropastorales et sédentaires et de renforcer leur résilience face à la variabilité du climat et à l'insécurité, et cela notamment en s'attaquant aux problèmes de l'accès à la terre, de l'utilisation des terres (culture contre élevage) et de la gestion des pâturages et en luttant contre les maladies des animaux et des végétaux. Cependant, cette réponse doit s'inscrire dans le cadre d'une approche plus large du développement à long terme des zones arides d'Afrique, qui englobe la diversification des activités agricoles, non plus limitées à l'élevage pastoral et à la production primaire. Les six domaines d'action prioritaires de l'Alliance Sahel (en faveur des pays du G5 Sahel³) marquent le passage vers une approche plus intégrée: 1) agriculture, développement rural et sécurité alimentaire;

³ Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad.

2) décentralisation et services de base; 3) emploi des jeunes; 4) gouvernance; 5) énergie et climat; et 6) sécurité interne.

Partenariats

6. Le Sahel fait déjà l'objet d'une grande attention compte tenu de la situation de crise et de conflit que connaît la région, mais il demeure néanmoins essentiel d'étudier plus avant et de mieux comprendre les voies de développement à long terme envisageables, en tenant compte des situations particulières et en définissant des solutions adaptées dans toute la région.

7. Les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome peuvent concourir aux efforts déployés au niveau mondial, et cela par la voie d'une collaboration entre les OSR eux-mêmes comme avec d'autres acteurs, au sein du système des Nations Unies et en dehors. Il s'agit notamment de renforcer les partenariats et la coopération avec les instances régionales, telles que:

- Le G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad), qui est un cadre institutionnel de coordination et de collaboration pour les politiques de développement et les questions sécuritaires en Afrique de l'Ouest. Le Sénégal travaille lui aussi en étroite collaboration avec le G5 Sahel.
- Le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), qui regroupe 13 pays: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte-d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Collaboration entre les OSR dans la région du Sahel

8. Les OSR mettent en œuvre un certain nombre de programmes et d'initiatives susceptibles d'être regroupés et reproduits à plus grande échelle afin de relever les divers défis qui se posent dans la région et d'aider les gouvernements dans leurs efforts visant à donner effet aux stratégies et aux programmes de transformation rurale inclusive dans le Sahel. Les initiatives régionales auxquelles participent les trois organismes et qui pourraient être renforcées sont les suivantes:

- **Renforcement de la résilience des moyens d'existence pastoraux.** L'appui au développement d'un pastoralisme résilient au Sahel est indispensable. Le projet vise à améliorer la résilience des jeunes pasteurs et à contribuer ainsi à la stabilité dans la région. Par ailleurs, le G5 Sahel, la FAO et le PAM ont signé une lettre d'accord afin d'assurer une meilleure coordination des interventions mises en œuvre dans la région, dans divers domaines: formation en matière de santé et de production animales, intégration des approches fondées sur les écoles pratiques d'élevage pastoral et sur l'éducation des populations pastorales, gestion des pâturages et gestion du bétail.
- **Diversification des débouchés économiques en dehors du secteur agricole.** Les trois organismes donneront la priorité à l'assistance technique et à l'investissement, au sein comme en dehors des systèmes pastoraux et agropastoraux, afin de favoriser le développement rural et la diversification des possibilités. Encourager la valorisation des produits de base dans les villes secondaires des zones arides offrira de nouvelles possibilités de diversification et d'emploi en dehors du secteur de l'élevage. Cette démarche exige un environnement sûr et porteur sur le plan économique, ainsi qu'une main-d'œuvre instruite et qualifiée. Dans les communautés pastorales et agropastorales, l'éducation des enfants et la formation professionnelle sont essentielles pour renforcer les capacités humaines et favoriser ainsi la création d'entreprise.
- **Amélioration de la santé des animaux et renforcement des services publics.** L'élimination d'une maladie qui inflige de lourdes pertes aux éleveurs pastoraux est essentielle. Ainsi, le Programme d'éradication de la peste des petits ruminants vise non seulement à éliminer la maladie elle-même, mais aussi à rétablir les services publics dans les zones arides. Les services vétérinaires et les services de vulgarisation rurale constituent le point de départ d'un dialogue entre les éleveurs pastoraux et l'État. L'approche *Un monde, une santé* atteint son plein potentiel dans les zones

d'élevage pastoral, où la lutte contre une maladie de grande importance pour les pasteurs, comme la peste des petits ruminants, peut offrir l'occasion de s'attaquer à d'autres problèmes liés à la santé des animaux et à la santé humaine, au sein des communautés pastorales. Par ailleurs, le PAM est l'organisme chef de file du partenariat *Pandemic Supply Chain Network*, auquel la FAO apporte son concours en appuyant les efforts déployés dans le monde pour assurer la préparation et la réponse aux pandémies.

i. Lutte contre la désertification et rétablissement des moyens d'existence. Dans le Sahel, les systèmes de production animale et végétale se détériorent, sous l'effet notamment de la désertification et de la dégradation des terres, ce qui contribue à compromettre les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des communautés en les rendant vulnérables face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes et au changement climatique.

- **L'Initiative de la Grande muraille verte de l'Afrique** a la capacité potentielle de transformer la vie de millions de personnes dans le Sahel. Elle est pilotée par l'Union africaine et vise à lutter contre les effets du changement climatique et de la désertification, à s'attaquer aux problèmes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté et à promouvoir le développement rural. L'objectif est de remettre en état, d'ici à 2030, plus de 100 millions d'hectares de terres actuellement dégradées, ce qui permettra de créer 10 millions d'emplois. Tous les plans d'action nationaux relatifs au programme prévoient en priorité la remise en état à grande échelle des systèmes agro-sylvo-pastoraux, qui associent culture, élevage et arboriculture. Il s'agit de promouvoir le rétablissement généralisé de la petite agriculture, en plaçant les communautés au centre de cet effort. Le programme de la Grande muraille verte peut servir de base pour renforcer la collaboration entre les trois OSR et faciliter ainsi le partage des bonnes pratiques, afin de donner de l'élan aux mesures d'atténuation du changement climatique et d'amélioration de la résilience.

ii. Amélioration de l'accès à l'eau grâce à la collecte et au stockage des eaux de pluie, en vue de leur utilisation pendant la saison sèche. Les OSR ont lancé le projet *Un million de citernes pour le Sahel*, afin de promouvoir des solutions simples, efficaces et économiques pour la récupération et le stockage de l'eau de pluie, au profit des ménages et des communautés vulnérables.

- **L'accès à l'eau potable et à l'eau à usage agricole demeure essentiel.** La formation qui sera dispensée aux communautés locales, portant sur la construction, l'utilisation et l'entretien des citernes, ainsi que sur les techniques de gestion de l'eau, sera assortie d'un renforcement des capacités en matière d'atténuation du changement climatique dans le secteur agricole. Par ailleurs, le projet donnera accès aux dispositifs de protection sociale existants, tout en fournissant des intrants agricoles intelligents face au climat.

iii. Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés vulnérables. Les OSR ont lancé une initiative intéressante dans plusieurs pays et visant à favoriser le renforcement durable des moyens d'existence et leur diversification, dans divers contextes de crises prolongées et récurrentes, en Afrique (en particulier au Niger). La conception du programme allie les divers outils et approches applicables en matière de résilience (planification, programmation, évaluation). Ainsi, au Niger, le programme d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs du PAM, qui incorpore des objectifs nutritionnels, est mis en œuvre en association avec le programme des écoles pratiques d'agriculture et les clubs Dimitra de la FAO et tire parti de la contribution du FIDA au renforcement des infrastructures et des organisations d'agriculteurs afin d'améliorer durablement la résilience des moyens d'existence des communautés rurales.

iv. Protection sociale réactive face aux chocs associée au développement rural. Les OSR peuvent assurer une meilleure coordination entre les programmes de protection sociale et les dispositifs gouvernementaux actuels, afin de répondre aux crises en favorisant l'adaptation et la reproduction à plus grande échelle. Ils peuvent aussi mener à bien des évaluations conjointes de la planification, de la conception, des besoins et des risques, en tirant parti de leurs moyens respectifs; renforcer les registres des services sociaux; investir dans l'échange de compétences et d'informations entre les

acteurs de l'aide humanitaire, ceux du développement et les parties prenantes gouvernementales; et promouvoir les synergies entre les systèmes de protection sociale et les nouvelles technologies d'acheminement de l'aide, ainsi que pour les systèmes d'alerte rapide et d'intervention précoce.

v. Consolidation de la paix et renforcement de la cohésion sociale. L'amélioration et le renforcement de la cohésion sociale ainsi que l'autonomisation des jeunes, des femmes et des communautés pastorales et agropastorales transfrontalières vulnérables sont essentiels pour maintenir la paix et prévenir les conflits.

- **Promotion de l'emploi des jeunes.** Cet élément est essentiel pour favoriser le maintien de la paix et donner d'autres choix que la migration. Il est indispensable d'offrir aux jeunes ruraux des possibilités durables qui leur permettent de ne pas émigrer, optimisant ainsi les contributions positives que ceux-ci peuvent apporter à leurs pays. Les OSR appuient une série d'initiatives en faveur de l'emploi des jeunes, par exemple en renforçant la résilience des populations mobiles et des communautés vulnérables dans les pays du G5 Sahel, en collaboration avec l'OIM, l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'UNESCO. Le *Programme en faveur de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole (YEAP)* s'est concentré sur les mesures de prévention visant à éviter que les jeunes ne se radicalisent et ne rejoignent des groupes armés. La participation des jeunes et des femmes aux initiatives locales de maintien de la paix par l'éducation, la sensibilisation communautaire et la cohésion sociale, contribue à freiner la montée de l'extrémisme.

vi. Promouvoir l'autonomisation économique des femmes en milieu rural. Les OSR ont uni leurs forces avec ONU-Femmes dans le cadre d'un programme conjoint visant à accélérer les progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales.

- Les projets mis en œuvre visent à apporter des améliorations durables au bien-être des femmes rurales en mettant l'accent sur les points suivants: amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition; accroissement des revenus afin de pérenniser les moyens d'existence et de favoriser la création de richesse; participation accrue, et à un niveau plus élevé de responsabilités, aux activités des institutions ou des organisations rurales; et mise en place de politiques propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes, dans le cadre d'une accélération des réformes des politiques et de la législation.

Prochaines étapes: Reproduire les bonnes pratiques à plus grande échelle et les documenter – Mise en application concrète du protocole d'accord entre les OSR

9. L'initiative Résilience est un projet mené conjointement par le Canada et les OSR. Les activités ont démarré en mars 2017 et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration solide, qui pourra être poursuivie et élargie. L'important partenariat mis en place au Niger, en République démocratique du Congo et en Somalie et financé par le Canada, apporte une contribution directe aux principales priorités des OSR.

10. Ces domaines d'action prioritaire sont en particulier les suivants: i) répondre aux besoins immédiats tout en renforçant la résilience à long terme face aux chocs et aux facteurs de stress; ii) tirer parti des liens entre aide humanitaire, développement et consolidation de la paix; iii) s'attaquer aux causes profondes des conflits, de l'insécurité et des migrations; iv) renforcer le rôle du secteur privé dans le développement économique; et v) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

11. L'initiative Résilience contribue également au programme de réforme des Nations Unies dans la mesure où elle favorise la collaboration entre les organismes des Nations Unies et, plus particulièrement, entre les OSR, et constitue un modèle pour d'autres entités. Elle remet en question les modèles, les approches et les partenariats classiques, afin de générer un impact en matière de développement à grande échelle grâce à une collaboration plus étroite. Il est important de signaler que le programme est en convergence avec les mandats et les avantages comparatifs des OSR, qu'il en tire également parti et qu'il allie les divers outils et méthodologies des trois organismes afin d'assurer une cohérence maximale des interventions.

12. De ce fait, conformément au protocole d'accord entre les OSR et dans l'esprit de la collaboration établie entre les trois organismes, deux mesures concrètes pourraient être prises au cours des 12 prochains mois, à savoir:

- Tirer parti de ce partenariat très particulier, l'élargir et le reproduire à plus grande échelle. Il s'agira notamment de mener une action de sensibilisation plus poussée au niveau mondial (par exemple dans le cadre du réseau mondial de lutte contre les crises alimentaires, qui a été lancé conjointement par le Directeur exécutif du PAM et le Directeur général de la FAO) en menant des missions communes pour l'élaboration de programmes en faveur de la résilience (y compris avec d'autres partenaires) et en organisant des réunions avec d'autres partenaires fournisseurs de ressources potentiels aux niveaux local, national et mondial. Dans le cadre de ce partenariat et aux côtés des OSR, le Canada a un rôle essentiel à jouer, en relayant l'information sur les mesures prises au titre de l'initiative Résilience et en faisant connaître les bons résultats obtenus.
- Documenter les bonnes pratiques afin de faciliter la collaboration entre les OSR et l'élaboration de programmes dans d'autres pays et d'autres régions. Le programme peut être considéré comme un modèle de collaboration future entre les trois organismes. On pourrait donc proposer de documenter et de diffuser de manière systématique les bonnes pratiques et les enseignements à tirer de l'expérience afin d'aider d'autres pays à entreprendre une collaboration avec les OSR. Il s'agit notamment de faire valoir les bonnes pratiques en matière de programmation, de planification et d'exécution conjointes, qui permettent de mettre en évidence la valeur ajoutée de la collaboration établie entre les trois organismes et de leurs activités tenant compte des disparités entre les sexes, aussi bien à court terme qu'à plus longue échéance, et contribuant à l'obtention de résultats collectifs et à la mise en place de solutions durables face aux crises alimentaires dans des contextes fragiles. En République démocratique du Congo, par exemple, les OSR mènent conjointement des activités d'analyse et de planification à l'aide de l'approche à trois niveaux, des activités de ciblage et des évaluations de l'impact utilisant le modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience, ainsi que d'autres activités communes dans divers domaines: assistance alimentaire pour la création d'actifs, écoles pratiques d'agriculture, clubs Dimitra, programmes d'épargne et de crédit, financement rural, production durable et gestion des ressources naturelles, appui aux organisations d'agriculteurs, renforcement des filières y compris dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès, etc.
- Le recensement de ces bonnes pratiques et leur documentation apportent une contribution essentielle au réseau mondial de lutte contre les crises alimentaires.

ANNEXE II: Collaboration aux niveaux national et régional

1. Afghanistan

L'Examen stratégique Faim zéro pour l'Afghanistan a été coparrainé par la FAO, l'UNICEF et le PAM. Les directeurs régionaux de chaque organisme ont assuré le lancement du rapport aux côtés du coordonnateur de l'initiative, Son Excellence M. Hedayat Amin Arsala, ancien Vice-Président de l'Afghanistan. Les trois organismes assurent également le cofinancement d'un secrétariat pour le Programme d'action afghan pour la sécurité alimentaire et la nutrition, qui est l'organe interministériel chargé de veiller à la cohérence des politiques et à la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen stratégique.

2. Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

La FAO, le PAM, l'OIT, l'UNICEF et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des catastrophes, avec l'appui de la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne, procèdent à l'élaboration d'un projet conjoint visant à renforcer les capacités des États membres de l'ASEAN et à leur donner les moyens de mettre en place des systèmes de protection sociale axés sur les risques et réactifs face aux chocs. Il s'agit plus précisément de permettre aux États membres de l'ASEAN d'améliorer leurs systèmes de protection sociale en les rendant plus réactifs face aux chocs, grâce à un plus grand choix de solutions stratégiques et opérationnelles, y compris quant aux modes de conception possibles, aux moyens de financement et aux éléments déclencheurs d'un élargissement à plus grande échelle. Les principales activités du projet sont les suivantes: une étude à mener à l'échelle de l'ASEAN et portant sur les systèmes de protection sociale existants et les moyens d'action possibles; des analyses approfondies à réaliser au Cambodge, au Myanmar, aux Philippines et au Viet Nam; la mise au point de feuilles de route visant à renforcer les systèmes d'alerte rapide de certains pays, afin d'induire le déclenchement d'une protection sociale réactive aux chocs; et l'élaboration des directives de l'ASEAN sur la protection sociale axée sur les risques et réactive face aux chocs.

3. République centrafricaine

En 2018, la FAO et le PAM ont travaillé en étroite collaboration afin d'apporter un appui technique au Gouvernement centrafricain aux fins de l'élaboration du document national d'orientation sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les deux organismes coordonnent conjointement les travaux du module de la sécurité alimentaire et veillent à assurer un échange d'informations efficace entre les membres du module et, notamment, une concertation régulière pour l'élaboration des documents pertinents relatifs aux stratégies et à la mobilisation de ressources. Par ailleurs, en mars 2018, la FAO et le PAM ont mené conjointement une évaluation nationale de la sécurité alimentaire, au titre du processus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, et ont participé aux évaluations rapides interinstitutions de la sécurité alimentaire qui ont été réalisées dans certaines zones névralgiques du pays.

4. République dominicaine

Les trois OSR collaborent avec le Ministère de l'économie, de la planification et du développement à la mise en place d'une initiative visant à améliorer la gouvernance et la résilience face aux chocs liés au climat, au niveau local et, plus particulièrement, dans la partie méridionale de l'île. Dans le cadre d'une action concertée, les équipes de la FAO et du PAM chargées de la communication travaillent en collaboration très étroite afin de donner une visibilité à leur partenariat, et cela au moyen de produits communs (invitations, communiqués de presse, articles, bulletins d'information, brochures, bannières et autres). La FAO et le PAM collaborent avec le Ministère de la Présidence à la mise en œuvre de la Loi relative à la souveraineté alimentaire, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et ils ont uni leurs forces afin d'appuyer et de promouvoir les activités menées au niveau national en faveur de la sécurité alimentaire et axées sur le recensement des inégalités entre les sexes et la lutte contre ces disparités.

5. Honduras

La FAO et le PAM ont collaboré à l'élaboration du règlement d'application de la Loi relative à l'alimentation scolaire. Le PAM a organisé des consultations, auxquelles ont participé les principales parties prenantes, et la FAO a travaillé à la rédaction du texte de loi en collaboration avec les juristes et les législateurs. Le texte élaboré a été soumis au Ministre du développement et de l'inclusion sociale, pour observations. La FAO et le PAM s'emploient à renforcer les partenariats et les activités de plaidoyer dans le cadre d'un réseau pour la sécurité alimentaire et la nutrition. L'élargissement des activités de surveillance de la sécurité alimentaire et un ciblage plus efficace permettront d'améliorer le suivi de la réalisation de la cible 2 de l'ODD 2 en incitant et en aidant le Gouvernement hondurien à inscrire la sécurité alimentaire dans les enquêtes nationales. Le FIDA élabore une proposition au titre du projet PROINNORTE, visant à aider 15 000 petits producteurs. La proposition du FIDA prévoit que le PAM participe au projet en tant que partenaire afin de resserrer les liens entre les initiatives en faveur des petits exploitants agricoles et les programmes nationaux de protection sociale.

6. Indonésie

Les OSR s'emploient principalement à renforcer la capacité du Gouvernement indonésien à concrétiser ses objectifs de développement. Ainsi, dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ils fournissent une assistance technique visant à donner au Gouvernement les moyens de lutter de manière plus efficace contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en adoptant des approches fondées sur des données factuelles. Les trois organismes ont également collaboré avec l'Agence pour la sécurité alimentaire du Ministère de l'agriculture et le Bureau de la météorologie, de la climatologie et de la géophysique, afin d'améliorer la capacité du Gouvernement à élaborer des politiques en lien avec la situation du pays en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. L'action de plaidoyer qui a été menée en continu a conduit à la publication d'un règlement présidentiel faisant valoir l'importance de l'analyse de la sécurité alimentaire pour un ciblage fondé sur des données factuelles dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités des autorités infranationales en matière de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

7. Iraq

La FAO et le PAM codirigent le module de la sécurité alimentaire et le groupe sectoriel compétent afin d'assurer une coordination efficace des activités et une surveillance effective de la situation en matière de sécurité alimentaire, et de mener une action efficace, responsable et coordonnée au moyen d'interventions fondées sur des données factuelles, en faveur des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des rapatriés, des communautés d'accueil, des réfugiés et d'autres membres de communautés vulnérables. Les deux organismes ont réfléchi à la conception d'un programme commun de renforcement de la résilience visant à aider les rapatriés, dans un premier temps par la fourniture de colis alimentaires et d'intrants agricoles et dans le cadre d'activités ECT (espèces contre travail).

8. Madagascar

À Madagascar, les OSR ont travaillé en collaboration principalement sur trois niveaux: par un dialogue sur les stratégies et les politiques visant à assurer une meilleure prise en compte de l'alimentation et de la nutrition dans le processus de prise de décision au niveau national; au niveau opérationnel; et dans le cadre des opérations d'urgence. En 2016, Madagascar a remporté le prix d'excellence des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome pour la collaboration sur le terrain, en reconnaissance des efforts de collaboration mis en œuvre et des résultats obtenus à tous les niveaux. L'approche suivie a eu un effet catalyseur en renforçant les capacités des ménages et des communautés à améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, grâce à une production agricole accrue, à la transformation plus poussée des produits agricoles et à des techniques et des approches après récolte plus efficaces; à un meilleur accès aux marchés et à la diversification des

sources de revenus agricoles; ainsi qu'au renforcement des infrastructures rurales, telles que les installations d'irrigation à petite échelle.

9. Mauritanie

La FAO, le FIDA et le PAM faisaient partie du Comité directeur qui a supervisé et validé l'Examen stratégique Faim zéro pour la Mauritanie en décembre 2017. Le PAM et le FIDA ont mené des discussions bilatérales afin de créer des synergies opérationnelles, suite à l'approbation récente du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) du FIDA. Les deux organismes procèdent actuellement à l'élaboration d'un protocole d'accord au niveau national et visent à promouvoir des programmes intégrés et à grande échelle pour le renforcement de la résilience au niveau des communautés. Il s'agira de mettre en œuvre des interventions complémentaires dans les localités retenues, dans le cadre des petits programmes de renforcement des infrastructures communautaires du FIDA (PASK II et PROGRESS) et de l'ensemble plus vaste des programmes du PAM pour le renforcement de la résilience (assistance alimentaire pour la création d'actifs, alimentation scolaire et assistance alimentaire et nutritionnelle, notamment). Le processus de planification participative (approche à trois niveaux) permettra de dégager les possibilités de programmation conjointe. La définition des domaines d'intervention communs du FIDA et du PAM est en cours. Au titre du Cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement durable 2018-2022, la FAO et le PAM se sont engagés à centrer leur action sur les «zones de convergence». Les deux organismes sont convenus de tirer parti de leurs critères de priorité géographique communs et de leurs avantages comparatifs pour mener leurs interventions dans les mêmes localités et obtenir ainsi un plus grand impact. Cette approche constitue la mise en œuvre concrète du cadre d'action des OSR pour le renforcement de la résilience et s'inscrit dans le droit fil de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de son plan d'appui. La FAO et le PAM procèdent actuellement à l'élaboration d'un protocole d'accord pour la Mauritanie.

10. Région Moyen-Orient et Afrique du Nord

En octobre 2017, la FAO et le PAM ont signé un accord de partenariat régional, visant à appuyer et à renforcer l'échange d'informations et la coopération en matière de politiques et de programmes et à favoriser la mise en place de partenariats opérationnels au niveau des pays. Dans le cadre de la mise en application de leur accord, la FAO et le PAM (en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale [CESAO], l'OMS, l'UNICEF et la Ligue des États arabes) ont relancé le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire du Mécanisme de coordination régionale pour les États arabes, une plateforme régionale redynamisée de collaboration et de dialogue sur la sécurité alimentaire et la nutrition dont l'objectif est d'assurer un examen biennal de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. La FAO et le PAM unissent leurs efforts afin d'aider la Ligue des États arabes dans le cadre d'un nouveau sous-comité chargé de l'ODD 2. Les deux organismes collaborent dans le cadre de l'Initiative régionale du PAM pour l'alimentation scolaire et la protection sociale et mèneront une action conjointe de sensibilisation en faveur des repas scolaires lors du Forum mondial sur la nutrition de l'enfant qui se tiendra en 2018 en Tunisie.

11. Népal

Le programme conjoint «Accélérer les progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales», lancé en 2015 par la FAO, le FIDA, ONU-Femmes et le PAM, vise à faire avancer l'autonomisation des femmes rurales en apportant un appui aux ministères compétents. Au Népal, le programme, qui est fondé sur l'analyse des enseignements à tirer de l'expérience et des résultats obtenus en 2017 et tire parti de la restructuration récente du système national de gouvernance, mettra l'accent sur l'autonomisation des femmes rurales dans le cadre du fédéralisme introduit dans le pays. Pendant la période de mise en œuvre du programme, de juin 2018 à septembre 2019, les activités porteront principalement sur les points suivants: 1) renforcement des capacités techniques des femmes rurales, y compris une meilleure connaissance des activités tenant compte de la nutrition et des mesures de préparation aux catastrophes; 2) amélioration des possibilités d'accès

aux marchés; 3) renforcement de l'esprit d'initiative des femmes en milieu rural; et 4) modification des normes sociales et évolution des comportements. Les interventions prévues apporteront une aide directe à 2 330 agricultrices participant aux activités du programme dans les deux districts visés (Sarlahi et Rautahat), afin de renforcer l'impact des résultats et des changements escomptés suite à l'appui fourni par le programme. L'objectif est aussi de favoriser la participation des 12 349 membres de la famille de ces femmes rurales, dont 1 000 hommes et garçons, afin d'influer sur leur comportement.

12. Pakistan

La FAO et le PAM ont récemment réussi à mettre en place un partenariat solide axé sur les politiques, les programmes et les interventions. S'agissant des programmes, la collaboration établie a conduit à l'approbation d'un projet conjoint financé par le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF), à réaliser dans les zones tribales sous administration fédérale. Dans le cadre de ce projet, les interventions du PAM en matière de protection sociale et de nutrition viennent compléter de manière innovante les opérations de la FAO visant à relancer l'agriculture et à renforcer la résilience du secteur, ce qui permet aux deux organismes de fournir un appui intégré essentiel en faveur de la sécurité alimentaire des familles récemment de retour dans les districts tribaux de la province de Kyber Pakhtunkhwa, et de leurs moyens d'existence fondés sur l'agriculture.

13. Soudan du Sud

La FAO et le PAM unissent leurs forces afin d'assurer une action intégrée en cas d'urgence. Leur collaboration, élargie à l'UNICEF, est axée sur les interventions rapides face aux crises; sur l'information et l'analyse en matière de sécurité alimentaire, d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de nutrition; et sur l'amélioration de la résilience des communautés. La FAO et le PAM ont mené des interventions conjointes et réalisé des évaluations communes des besoins dans certaines des zones du pays les plus touchées par l'insécurité alimentaire et les conflits. Par exemple, dans le cadre du Système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les deux organismes ont étendu leurs opérations à des zones encore jamais atteintes depuis le début de la guerre, en particulier à certains des comtés les plus difficiles d'accès, les plus reculés et les plus touchés par les hostilités. Dans le cadre des partenariats pour le renforcement de la résilience et le redressement, la FAO et le PAM travaillent au sein d'un groupe élargi de parties prenantes, s'agissant de rétablir et de diversifier les moyens d'existence des communautés, de promouvoir les méthodes de culture et d'élevage durables et de renforcer les pratiques de gestion et de mise en commun des ressources au sein des communautés et entre elles. Les activités ont été menées à Aweil et un Programme commun de redressement et de renforcement de la résilience a été lancé en octobre 2018. La FAO, le PAM, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'UNICEF travaillent aussi en étroite collaboration dans le cadre du groupe chargé de l'évaluation et du suivi de la résilience afin de mettre au point un système d'évaluation de la résilience harmonisé et cohérent. Un plan d'action a été élaboré, comportant notamment des activités de formation aux fins du renforcement des capacités. La FAO et le PAM réfléchissent, conjointement avec l'UNICEF, à une proposition d'approche visant à appliquer au Soudan du Sud le modèle suivi en République démocratique du Congo. Dans le cadre du projet proposé, la FAO, le PAM et l'UNICEF visent à améliorer la résilience et à renforcer les moyens d'existence des communautés bénéficiaires en rétablissant les systèmes de production, en favorisant la mise en place de filets de sécurité nutritionnels et sociaux et l'adoption de bonnes pratiques en matière d'alimentation, en améliorant la prestation de services de base et en renforçant la cohésion sociale.

14. Sri Lanka

Des spécialistes du FIDA, du PAM et de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) contribuent à l'élaboration d'une stratégie axée sur la nutrition, destinée au plan stratégique de pays du PAM. Le FIDA coopère avec le PAM à l'élaboration d'un cadre visant à permettre aux bénéficiaires du programme d'assistance alimentaire pour la création d'actifs du PAM

de participer ensuite au programme relatif aux marchés agricoles financé par le Fonds. Concernant le Sri Lanka, les stratégies mises en place continuent d'être axées sur l'établissement de collaborations avec le Réseau du système des Nations Unies pour la nutrition, le réseau du secteur privé SUN et l'UNICEF, qui aideront le Gouvernement à renforcer son programme d'alimentation scolaire et à améliorer la nutrition grâce à la mise en œuvre d'un plan d'action multisectoriel en faveur de la nutrition.

15. Soudan

En mai 2017, la FAO et le PAM ont signé une déclaration visant à améliorer la viabilité et l'incidence des interventions menées dans le cadre de leurs programmes de pays.

Les deux organismes unissent leurs forces afin d'accroître la production et de réduire, après la récolte, les pertes d'aliments riches en nutriments, tout en favorisant la diversification de la production. Ils pilotent conjointement un système de production fourragère hydroponique qui devrait permettre d'améliorer les moyens d'existence des personnes déplacées au Darfour.

16. Timor-Leste

La FAO, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'OMS, ONU-Femmes, le PAM et l'UNICEF, ainsi que les donateurs et les partenaires locaux, apporteront leur appui au Ministère de la santé et au Conseil national pour la sécurité alimentaire et la nutrition, afin d'accélérer les progrès concernant la mise en œuvre des interventions prioritaires axées sur la nutrition relevant de la stratégie nationale pour la nutrition et du plan d'action relatif au défi Faim zéro. Grâce à leurs liens de collaboration étroits, la FAO et le PAM aident le Gouvernement à définir les priorités d'action en vue de la réalisation des objectifs fixés dans ces plans.

17. Turquie

La FAO et le PAM, en collaboration avec le PNUD, étudient les possibilités d'élaborer une proposition commune visant à faciliter la transition vers une assistance assortie de conditions plus particulières en faveur des populations réfugiées en Turquie, principalement des réfugiés syriens. Il s'agirait d'institutionnaliser un programme d'assistance (espèces contre travail et espèces pour la création d'emplois) au sein du dispositif gouvernemental existant, grâce auquel les bénéficiaires pourraient être employés dans le secteur agroforestier (production de jeunes arbres, activités de boisement et lutte contre l'érosion, par exemple). L'objectif est de renforcer la résilience des bénéficiaires en leur permettant d'améliorer leurs compétences et d'élargir leur expérience professionnelle, et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs nationaux en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets dans le secteur agricole.

18. Plateforme pour l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité dans les situations d'urgence régionales (VAMPIRE)

La FAO, le PAM et l'initiative *Pulse Lab Jakarta* ont mis au point une plateforme pour l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité dans les situations d'urgence régionales (VAMPIRE), qui offre un tableau de bord en ligne permettant d'évaluer l'incidence du phénomène El Niño en Indonésie. Ce dispositif, qui est maintenant installé dans la salle de crise du Bureau du Président de la République d'Indonésie, a depuis été utilisé à l'appui des interventions d'urgence menées au Cambodge, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Timor-Leste et au Vietnam. Tout au long de 2018, la FAO et le PAM travailleront en collaboration avec *Pulse Lab Jakarta* afin d'adapter ce tableau de bord en ligne en vue de son application dans d'autres pays d'Asie et du Pacifique.

ANNEXE III: Activités thématiques menées au niveau mondial

1. Changement climatique

La FAO, le FIDA et le PAM ont organisé deux manifestations conjointes, portant respectivement sur l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et sur le financement, dans le cadre de la session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) tenue en mai 2018. Les trois OSR ont aussi organisé, en marge de la quarante-cinquième session du CSA, une manifestation commune sur le renforcement des liens entre le changement climatique et la sécurité alimentaire, notamment quant aux aspects liés au carbone dans le sol, à la santé des sols et à la fertilité du sol dans les pâturages et les champs cultivés, ainsi qu'à la question des systèmes intégrés et de la gestion.

2. Parité hommes-femmes

Les OSR poursuivent leur action en faveur des droits des femmes dans les zones rurales et continuent d'assurer, en collaboration avec ONU-femmes, la mise en œuvre du Programme conjoint visant à accélérer les progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales. À l'ère des mégadonnées, la FAO et le PAM collaborent avec l'organisme Gallup à la définition de l'indicateur de l'égalité des sexes au service de la sécurité alimentaire. Utilisé dans le cadre du sondage mondial Gallup et testé dans sept pays en 2018, cet indicateur permet de mettre en évidence les liens directs entre l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la sécurité alimentaire.

3. Module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire

Le module mondial de la sécurité alimentaire qui est codirigé par la FAO et le PAM, vise à sauver des vies grâce à une coordination efficace des interventions d'urgence liées à la sécurité alimentaire. En 2017, il a ainsi apporté son appui à une trentaine de modules nationaux de la sécurité alimentaire. La FAO, le PAM et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, la société civile, les partenaires fournisseurs de ressources et les représentants des gouvernements travaillent en étroite collaboration afin d'apporter une assistance à ceux qui sont dans le besoin et de toucher le plus grand nombre possible de personnes. En 2017, plus de 1 700 partenaires, dont plus de la moitié étaient des entités nationales, ont ainsi participé aux efforts de coordination menés par le module mondial dans les pays. Le groupe de travail transversal des modules mondiaux d'action groupée pour la sécurité alimentaire et pour la nutrition aide les partenaires à obtenir de meilleurs résultats sur le plan nutritionnel. Au début de 2017, plus de 108 millions de personnes étaient considérées comme étant en situation d'insécurité alimentaire grave et 78,6 millions de personnes bénéficiaient d'une assistance au titre de plans d'action humanitaire. Le module mondial de la sécurité alimentaire a apporté son appui aux opérations de grande envergure menées au Bangladesh, en Iraq, au Nigéria, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen, qui ont permis de fournir une assistance alimentaire et d'apporter une aide en faveur de l'agriculture et des moyens d'existence à plus de 25 millions de personnes.

4. Surveillance de la sécurité alimentaire dans les pays en situation de conflit

La FAO et le PAM fournissent au Conseil de sécurité des Nations Unies une vue d'ensemble de la situation des populations qui ont le besoin urgent d'une assistance alimentaire et nutritionnelle et d'une aide en faveur des moyens d'existence, dans 22 pays ou territoires touchés par des conflits. Ils établissent un rapport dans le cadre du réseau mondial de lutte contre les crises alimentaires, une initiative qui regroupe plusieurs partenaires et vise à apporter des solutions durables aux crises alimentaires grâce à une analyse commune plus poussée de la situation en matière de sécurité alimentaire et à une meilleure coordination des interventions fondées sur des données factuelles dans les domaines étroitement liés entre eux que sont l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. Le rapport analyse les facteurs qui favorisent l'insécurité alimentaire et détermine s'ils sont la conséquence de conflits ou s'ils tendent à accentuer les tensions. Comme le

Conseil de sécurité l'a reconnu récemment dans une résolution fondamentale, la résolution 2417 (2018), les conflits armés et la faim sont intrinsèquement liés. Les personnes mêlées à un conflit ou déplacées par la guerre sont rarement en mesure d'accéder aux aliments dont elles ont besoin pour mener une vie saine et active – et l'incapacité d'acheter de la nourriture en quantité suffisante ou de cultiver la terre pour se nourrir peut causer des tensions ou les accentuer, voire créer des conflits. Le rapport met en avant les incidences au niveau des interventions d'urgence et des allocations de ressources s'agissant de rompre le cercle vicieux de l'insécurité alimentaire et des conflits armés.

5. Protection sociale réactive face aux chocs

La FAO et le PAM, en collaboration avec le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID), l'UE, l'UNICEF et d'autres partenaires de développement, contribuent à la mise au point et au renforcement de systèmes de protection sociale axés sur les risques et de mécanismes adaptés pour faire face aux chocs. La FAO et le PAM ont étudié les conditions dans lesquelles les systèmes existants peuvent être utilisés pour répondre efficacement aux crises tout en renforçant la capacité des plus vulnérables à s'adapter, à résister et à évoluer en cas de chocs multidimensionnels. Leur collaboration se concrétise principalement au niveau mondial, en particulier dans le cadre de la Conférence internationale sur la protection sociale dans des contextes de fragilité et de déplacements forcés, à laquelle les deux organismes ont contribué, et au sein d'un groupe de coordination informel aux travaux duquel participent la FAO, le PAM et d'autres institutions.

6. Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale

En décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution proclamant la période 2019-2028 Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale. Dans cette résolution, la FAO et le FIDA sont invités à diriger la mise en œuvre des activités relevant de la Décennie, en collaboration avec d'autres parties prenantes, le cas échéant, et à présenter tous les deux ans à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Secrétaire général de l'ONU, un rapport sur l'état d'avancement des activités menées au titre de cette initiative. La FAO et le FIDA travaillent en étroite collaboration à la définition d'un plan d'action pour la Décennie ainsi qu'à l'organisation d'une conférence internationale sur l'agriculture familiale, qui se tiendra au début de 2019 et marquera le lancement de la Décennie. En vue de la conférence et en tant qu'initiative conjointe des OSR, la FAO accueillera, en novembre 2018, un symposium international sur l'innovation agricole au service des agriculteurs familiaux.

ANNEXE V: Services institutionnels

1. Gestion de la résilience au niveau institutionnel

Les OSR entretiennent des contacts réguliers. Leur dernière réunion s'est tenue au FIDA en août 2018. Les points focaux des trois organismes ont examiné le projet révisé de protocole d'accord relatif au système de gestion de la résilience au niveau institutionnel. L'accord prévoit notamment l'utilisation de leurs locaux respectifs en cas d'incidents compromettant les fonctions essentielles de l'un ou de plusieurs des partenaires, ainsi que des activités conjointes de formation à la préparation aux situations d'urgence.

2. Services de trésorerie

Leur participation à un comité des placements commun permet aux OSR de partager les connaissances et les meilleures pratiques dans ce domaine. Par ailleurs, la FAO, le FIDA et le PAM travaillent ensemble à l'acquisition de services de trésorerie communs, efforts qui ont dernièrement porté sur la négociation avec des banques concernant les services de garde, la sélection de gestionnaires chargés des placements externes quand il existe des besoins communs, ainsi qu'une étude relative à l'allocation des actifs s'agissant des investissements à long terme. Les trois organismes participent également aux travaux du Groupe de travail des Nations Unies sur les services de trésorerie communs, qui permet de coordonner la collaboration concernant les services bancaires et les services de change, d'investissement et de paiement.

3. Groupement d'achats du personnel

En 2017, les points de vente du Groupement d'achats du personnel de la FAO et du PAM ont été fermés, de graves défaillances et divers problèmes de responsabilité ayant été constatés en lien avec le modèle de fonctionnement adopté. La FAO et le PAM ont engagé des discussions avec le FIDA qui, pour son Groupement d'achats du personnel, adopte un mode opératoire en ligne et totalement externalisé. Une réunion de haut niveau entre les OSR s'est tenue en septembre 2018. Actuellement, la FAO et le PAM étudient avec le Gouvernement italien les différentes possibilités dans ce domaine et les exigences particulières.

4. Accords sur les tarifs aériens

Les OSR poursuivent leurs négociations communes avec les principales compagnies aériennes afin de trouver un accord sur les prix des billets d'avion. Compte tenu de leur pouvoir d'achat commun, les trois organismes ont conclu des accords internationaux avec la plupart des grandes compagnies aériennes partenaires auxquelles ils font appel pour leurs voyages officiels, accords permettant d'améliorer le rapport efficacité-coût des bureaux décentralisés. Les OSR étudient les possibilités de collaboration future.

5. Accords relatifs à l'accueil au Siège

En juillet 2018, un protocole d'accord a été conclu entre la FAO et le PAM concernant la mise à disposition de locaux par la FAO au PAM (pour une superficie de 324 mètres carrés), contre le versement par le PAM, en faveur de la FAO, d'une contribution annuelle couvrant les dépenses de fonctionnement correspondantes engagées par l'Organisation. En vertu de cette entente, la FAO assure également au PAM un certain nombre de services, à savoir: entretien des locaux et équipements, fourniture de mobilier de base, infrastructure et services informatiques, services et actes médicaux aux voyageurs, services de sécurité, accès aux parties communes et leur utilisation (cafétéria, restaurant, toilettes et salles de réunion, par exemple).

6. Accords relatifs à l'accueil sur le terrain

Actuellement, la FAO héberge le FIDA dans huit bureaux de pays: Bolivie (2011), Burundi (2014), Égypte (2015), Madagascar (2014), Mozambique (2012), Pakistan (2013), Rwanda (2014) et Sierra Leone (2014). Par ailleurs, la FAO fournit au FIDA des locaux d'entreposage au Yémen. Depuis 2015, la FAO et le FIDA partagent des locaux communs au Ghana, mis à disposition par le Gouvernement.

De ce fait, toutes les dépenses administratives et les dépenses de sécurité relatives à ces bureaux sont partagées entre les deux organismes. Dans les deux à trois prochaines années, le FIDA devrait conclure un ou plusieurs accords de prestation de services supplémentaires avec la FAO et avec le PAM, ce qui renforcerait la collaboration entre les OSR dans des domaines tels que la sécurité sur le terrain et la formation correspondante, l'administration, les ressources humaines et l'appui informatique. Dans certains pays, le FIDA s'appuie sur l'accord de la FAO avec le pays hôte pour étendre les privilèges et immunités à son personnel et à ses opérations. Le PAM noue des liens avec les gestionnaires des installations du FIDA et de la FAO afin de s'entendre sur la mise en commun de services tels que la maintenance, l'impression et les accords à long terme visant la gestion des locaux. Le PAM héberge actuellement la FAO dans neuf pays: Afrique du Sud, Guatemala, Kenya, Niger, Philippines, République démocratique du Congo, Tchad, Turquie et Zimbabwe. Le PAM accueille le FIDA dans trois pays: Afrique du Sud, Népal et Niger. Par ailleurs, lorsque cela était possible, le PAM a très souvent partagé les mêmes locaux avec le FIDA et la FAO aux niveaux national et infranational.

7. Ressources humaines

Les directeurs des ressources humaines des organismes ayant leur siège à Rome se réunissent tous les mois afin de définir leur collaboration et d'harmoniser leurs stratégies dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Les responsables des politiques en matière de ressources humaines des trois OSR coopèrent activement pour veiller à ce que leurs politiques convergent autant que possible. Au cours des deux dernières années, ils ont collaboré étroitement à la conception du nouveau régime de rémunération destiné aux administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, qui a été introduit progressivement entre 2016 et 2018. Ils se sont aussi penchés sur les modifications à apporter aux indemnités de poste suite à l'enquête sur les salaires menée à Rome, et sur les mesures d'atténuation communes devant les accompagner. D'autres domaines importants de collaboration et d'échange entre les trois organismes demeurent ceux de la vérification des compétences linguistiques et en matière de bureautique, des pensions et des régimes d'assurance maladie et d'assurance-vie. Enfin, les services médicaux des OSR travaillent en collaboration, partageant leurs données d'expérience et leurs connaissances et tirant parti d'économies d'échelle pour assurer la protection et la promotion de la santé du personnel des trois organismes de manière efficiente et efficace.

8. Site web commun des OSR

Les trois organismes continuent d'utiliser leur site web commun, qui est hébergé par le FIDA, afin de faire connaître leurs activités conjointes et de partager les informations à cet égard.

9. Plateforme commune pour la gestion des données relatives aux projets

Compte tenu de l'intérêt croissant des bureaux de pays de la FAO (notamment, au Bangladesh, en Somalie, en Iraq, en Gambie, entre autres) concernant la possibilité d'utiliser SCOPE, la plateforme du PAM pour la gestion des données relatives aux bénéficiaires et aux transferts, pour l'enregistrement des bénéficiaires des projets, la gestion de leurs données et le suivi de l'assistance fournie (surtout pour les transferts de type monétaire), un accord bilatéral entre la FAO et le PAM est en cours de négociation et devrait être prêt au cours du quatrième trimestre de 2018.

10. Infrastructure informatique commune

La collaboration entre les OSR pourra être renforcée dans le cadre du centre chargé des opérations de sécurité, avec lequel la FAO a récemment signé un contrat de service. Le partage des services fournis avec les deux autres organismes est tout à fait possible. Il existe également des possibilités de collaboration dans le domaine de la gestion des voyages et des frais de voyage, mais il faudra pour cela que les politiques et les procédures des trois organismes soient harmonisées au préalable. Enfin, la FAO et le PAM prennent des mesures afin de passer à un système dématérialisé, en s'appuyant sur des contrats et des initiatives complémentaires pour mettre en place les éléments

communs qui faciliteront la gestion interne des connaissances, les services communs, la surveillance, la formation conjointe, etc.

11. Sécurité informatique commune

Les directeurs des systèmes d'information et les spécialistes de la sécurité informatique des trois OSR travaillent donc en liaison étroite afin de définir une approche commune et partagée en matière de sécurité informatique. Une collaboration a ainsi été établie avec le FIDA au titre du contrat entre la FAO et le centre chargé des opérations de sécurité évoqué plus haut, auquel se sont greffés d'autres contrats, si bien que l'expérience acquise par le FIDA dans l'utilisation du logiciel EDR (*Endpoint Detection and Response*) a été utile à la FAO.

12. Autres domaines de collaboration possibles

D'autres domaines dans lesquels la collaboration pourrait être renforcée ont été explorés. Ainsi, le FIDA et le PAM ont manifesté leur intérêt pour le Centre des services communs de la FAO à Budapest, alors que le programme de location de véhicules du PAM, qui est géré à partir de Dubaï, et son réseau de chambres d'hôtes (plus de 80) dans le monde offrent des possibilités intéressantes pour la FAO.